



**À l'écoute de Mishtamek^u
Éthique collaborative et évaluation de la
recherche en milieux autochtones
Réflexion sur une expérience terrain**

Louise Lachapelle

Collège de Maisonneuve et Centre Figura de l'Université du Québec à Montréal
lachapelle.louise@aces.com

Claudia Maltais Thériault

Université du Québec à Chicoutimi
clotheriault@hotmail.com

Shan dak Puana

Premières Nations Innues
jdv5603@gmail.com

Résumé

L'un des principaux enjeux d'une démarche d'évaluation de la recherche tout comme de l'éthique collaborative est lié à la négociation du pouvoir. À *l'écoute de Mishtamek^u* propose le récit d'une expérience terrain qui a consisté à mettre en œuvre une éthique collaborative commune au sein d'une équipe que nous avons formée aux fins de l'évaluation de certaines activités d'une programmation de recherche. Dans ce contexte, notre équipe a aussi expérimenté un processus d'évaluation collaborative en territoires innus et atikamekw. Ce récit de terrain s'accompagne d'une réflexion souhaitant contribuer à dégager quelques-uns des enjeux et défis propres à l'éthique collaborative dans le contexte d'une démarche d'évaluation de la recherche en milieux autochtones. Cette expérience nous aura permis de prendre encore plus conscience de la part d'évaluation impliquée dans l'éthique collaborative et du potentiel d'une entente de collaboration comme outil d'évaluation en recherche. Par une approche visant à créer des conditions propices à la réalisation d'un bilan évaluatif à plusieurs voix qui soit bénéfique pour l'ensemble des acteurs, est-il possible de rééquilibrer la balance du pouvoir ?

Mots-clés

Éthique; Collaboration ; Autochtones ; Premières Nations ; Recherche ; Recherche-crédation ; Évaluation.

Abstract

One of the main issues facing the evaluation of research—as well as collaborative ethics—involves the negotiation of power. *Heeding the Voice of Mishtamek^u* describes our field experience, which consisted of implementing shared collaborative ethics in a team we formed to evaluate certain research activities. In this context, our team also experimented with a collaborative evaluation process in Innu and Atikamekw territory. This field experience story is complemented by our reflection on the manner in which some of the issues and challenges specific to collaborative ethics in the evaluation of research in Aboriginal contexts may be identified. This experience allowed us to gain more insight into the role of evaluation in collaborative ethics and the potential of a collaboration agreement as a research evaluation tool. Through an approach aimed at creating conditions favourable to the realization of a multi-voice evaluation process equitable to every actor, is it possible to rebalancing the scales of power?

Keywords

Ethics; Collaboration; Indigenous; Aboriginal; Research; Research-creation; Evaluation

Introduction

Tu as sondé des profondeurs, des vastes océans,
 et tu connais tous les mystères.
 Ton cri nous révèle le secret de tous les âges.
 Enseigne-moi à comprendre tes paroles,
 comme saisir les racines de notre monde,
 le cœur même de notre histoire.
*Carte-médecine de la Baleine*¹
 (Sams et Carson, 2000)

L'un des principaux enjeux d'une démarche d'évaluation de la recherche tout comme de l'éthique collaborative est lié à la négociation du pouvoir. Quelle est *la vérité* mise de l'avant lors de l'évaluation? Qui évalue quoi, selon quels critères, pour qui et dans quel but? Quelles sont *les vérités*: celles qu'on souhaite (faire) entendre et celles qu'on voue au silence? Dans le contexte d'une collaboration de recherche en milieux autochtones, quelle histoire l'évaluation raconte-t-elle à propos de ce qui aura été *fait ensemble*?

À l'écoute de *Mishtamek*² propose le récit d'une expérience terrain que nous avons partagée avec notre coéquipier Dominic Bizot². Nous avons raconté cette expérience de vive voix dans le cadre du 3^e Séminaire sur l'éthique de la recherche avec les Peuples autochtones tenu à Val d'Or au Québec en 2014³. Dans le présent article, nous développons davantage ce récit de terrain ainsi que notre réflexion en souhaitant contribuer à dégager quelques-uns des enjeux et défis propres à l'éthique collaborative dans le contexte d'une démarche d'évaluation de la recherche en milieux autochtones.

L'expérience terrain dont il sera question a consisté à mettre en œuvre une éthique collaborative commune au sein de l'équipe que nous avons formée aux fins de l'évaluation de certaines activités de la programmation d'une Alliance de

¹ *Mishtamek* signifie « baleine » en innu-aimun (langue innue).

² Shan dak et Louise, coresponsables de Mamu minu-tutamutau, ont agi à titre de chercheuses partenaires, et Claudia en tant qu'assistante de recherche dans le cadre de l'expérience terrain décrite dans le présent article. Dominic Bizot était le cochercheur initialement responsable de l'évaluation au sein de la programmation de recherche hôte.

³ Absent lors de cet événement pour des raisons de santé, Dominic a décliné l'invitation à participer à la rédaction du présent article.

recherche universités-communautés⁴. C'est dans le contexte spécifique du programme ARUC Design et culture matérielle II⁵ que notre équipe a expérimenté un processus d'évaluation collaborative de la recherche en territoires autochtones avec un groupe de chercheurs⁶ d'universités québécoises, ainsi qu'avec certains représentants et membres de communautés des Premières Nations Innu et Atikamekw du Québec⁷. Lors de la réalisation de ces activités d'évaluation, notre équipe a été guidée par le désir d'entendre les différents partenaires et, tout particulièrement, de se mettre à l'écoute des représentants des communautés et organisations autochtones impliquées. Ce faisant, nous nous demandions quelles approches peuvent favoriser un dialogue éthique (inter)culturellement sécuritaire, c'est-à-dire propice à l'écoute respectueuse de l'autre, à la liberté de parole et d'actions, à l'inclusivité, à la confiance et à la compréhension mutuelle, lorsqu'on fait retour *ensemble* sur des activités de recherche collaborative en milieux autochtones⁸ ? Pour tenter de répondre en actes à cette question, nous avons estimé

⁴ L'Alliance de recherche universités-communautés (ARUC) était un programme du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH). Le CRSH est un organisme fédéral qui encourage et appuie la recherche et la formation en recherche en milieu universitaire. Le programme ARUC, dont le dernier concours a eu lieu en 2009, visait « à appuyer la création d'alliances entre des organismes communautaires et des établissements postsecondaires qui, grâce à un processus axé sur la collaboration continue et l'apprentissage mutuel, favoriseront la recherche novatrice, la formation et la production de nouvelles connaissances dans des domaines d'importance pour le développement social, culturel ou économique des communautés canadiennes. » Pour les objectifs spécifiques de ce programme et autres informations, consulter: <http://www.sshrc-crsh.gc.ca/funding-financement/programs-programmes/cura-aruc-fra.aspx#a2>.

⁵ L'ARUC Design et culture matérielle II (ARUC DCM II, 2009-2014) est une programmation de recherche sous la direction d'Élisabeth Kaine de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC). Elle s'intéresse à comprendre quelle peut être la portée des actions créatives sur les individus et les communautés. Ce programme, tout comme certains des partenariats entre universitaires et autochtones, s'inscrit dans la continuité des travaux du groupe de recherche Design et culture matérielle (DCM) et d'une précédente ARUC (*Développement communautaire et cultures autochtones*, 2003-2009). À moins d'indication autre, l'acronyme ARUC désignera désormais dans ce texte l'ARUC DCM II.

⁶ Afin de faciliter la lecture du texte, nous avons employé le masculin pour désigner à la fois les hommes et les femmes. Cependant, comme nous avons privilégié l'utilisation du féminin lorsque nous faisons référence à notre équipe dans la rédaction de nos documents internes et rapports d'activités, nous maintenons cette pratique dans le présent article.

⁷ Bien qu'aucune définition officielle n'existe au Canada, l'expression « Premières Nations » est apparue au cours des années 1970 afin de remplacer le terme « Indien ». En plus des Inuit et des Métis, qui ne sont pas inclus dans la dénomination « Premières Nations », le gouvernement fédéral reconnaît 618 Premières Nations au Canada et le gouvernement provincial du Québec reconnaît 10 Premières Nations: Naskapi, Cri, Anicinapek, Mi'gmaq, Malécite, Abénaquis, Mohawk, Wendat, Innu et Atikamekw. Plusieurs communautés autochtones conviennent de se désigner elles-mêmes par l'expression Premières Nations, tout en mettant de l'avant leur appartenance culturelle particulière. Selon le Registre des Indiens tenu par le ministère des Affaires autochtones et Développement du Nord Canada (AADNC), la nation Innu se compose d'environ 18 800 personnes et la nation Atikamekw d'un peu plus de 7 000 personnes (AADNC, 2012).

⁸ L'expérience sur laquelle s'appuie ce texte s'est déroulée au Québec et s'inscrit plus généralement dans le contexte des politiques canadiennes en matière de recherche (cf. EPTC, 2014). C'est pour

qu'il était nécessaire de nous tenir à bonne distance – quoique sans les ignorer – de certains impératifs d'évaluation essentiellement associés à la reddition de compte⁹ dans les milieux académiques et chez les bailleurs de fonds, et qui tendent parfois à réclamer des discours d'autorité et des histoires à succès (*success stories*). Nous avons plutôt cherché à adopter une posture qui permette d'entendre des voix, des histoires et des langages qui, selon nous, trouvent moins d'échos en contexte de recherche notamment, et à accorder une juste valeur à des perspectives et des contenus plus diversifiés. Dans quelle mesure ce *biais* en faveur des communautés autochtones, s'il en est un, aura-t-il permis à chacun des partenaires impliqués de faire entendre sa voix, d'écouter la voix de l'autre, et d'avoir le sentiment d'avoir été entendu ? Par une approche visant à créer des conditions propices à la réalisation d'un bilan évaluatif¹⁰ à plusieurs voix qui soit bénéfique pour l'ensemble des acteurs, aurons-nous contribué à rééquilibrer la balance du pouvoir ?

Parallèlement à ces activités de recherche et afin de les mener à bien, nous avons expérimenté au sein de notre équipe l'élaboration d'une entente de collaboration, un outil que nous avons utilisé de manière itérative tout au long de nos travaux et qui en aura constitué la mémoire vive. L'approche que nous avons privilégiée s'est basée sur l'éthique collaborative et sur la posture critique qui sont au cœur de la démarche de Mamu minu-tutamutau, un collectif de recherche, de création et d'actions militantes de formation et d'échange¹¹. D'entrée de jeu, l'équipe a voulu arrimer les objectifs généraux de l'ARUC avec ceux de Mamu minu-tutamutau dans ses activités d'évaluation, par un travail fait en collégialité¹². Souhaitant favoriser l'apprentissage mutuel et voir nos intérêts respectifs converger vers un but général commun, nous avons aussi choisi d'emblée d'expérimenter l'entente de collaboration, à partir de l'un des outils développés par Mamu minu-tutamutau et sur lequel notre propos prendra appui dans le but d'offrir une présentation plus détaillée des éléments à considérer lors de l'élaboration d'une entente de collaboration (Lachapelle, Puana ; 2015).

reconnaître et célébrer la grande diversité des réalités et des cultures autochtones que nous privilégions l'utilisation du pluriel dans l'expression milieux autochtones.

⁹ La reddition de compte en recherche, à distinguer de la restitution de résultats de recherche qu'elle peut inclure (mais ne concerne pas exclusivement), renvoie principalement à l'ensemble des suivis effectués pour répondre aux exigences des bailleurs de fonds ainsi que des organisations universitaires et communautaires impliquées dans un projet de recherche (à titre d'exemple, voir la note 26).

¹⁰ Dès la planification des séjours en territoires, l'expression « bilan évaluatif » a été préférée à celle d'« évaluation » dans nos communications avec les différentes personnes concernées, pour des raisons que nous expliquerons ultérieurement.

¹¹ Mamu minu-tutamutau signifie « bien faire ensemble » en innu-aimun. Pour d'autres informations, prière de consulter: <https://mamuminututamutau.wordpress.com/>.

¹² L'ARUC DCM II définit ses deux grands objectifs généraux comme suit : l'*empowerment*, c'est-à-dire la prise en charge du développement culturel local et l'autonomisation des personnes qui transmettent la culture par la créativité et la valorisation de la culture ; le développement durable par la transmission culturelle et la concertation communautaire.

Le présent article n'abordera pas directement les résultats de nos activités d'évaluation de la recherche tels qu'ils se dégagent des bilans évaluatifs et des rapports d'activités que nous avons produits au terme de cette démarche. Ce choix vise à respecter les cercles de discussion, ainsi que les modalités de partage des informations dont nous avons convenu ensemble. Après une brève présentation du positionnement critique et de la définition générale d'une entente de collaboration qui ont orienté l'approche et le fonctionnement de notre équipe, nous proposerons une mise en contexte et un retour sur notre expérience terrain. Notre but est d'identifier certains questionnements révélateurs de l'état actuel d'une relation de recherche et de processus d'évaluation encore largement déterminés par l'épistémologie occidentale et par les inégalités systémiques et culturelles propres au contexte académique¹³ et à son histoire colonialist.¹⁴

Positionnement critique de Mamu minu-tutamutau

Mamu minu-tutamutau soulève la question: *Comment bien faire ensemble?* du point de vue des différents partenaires d'une relation de recherche en milieux autochtones. Cette approche de l'éthique collaborative vise à contribuer à la création de conditions plus favorables à une collaboration respectueuse, équitable et négociée en milieux autochtones, ainsi qu'à des relations réciproquement responsables entre collaborateurs, qu'ils soient des chercheurs, ou des représentants d'organisations ou de communautés, autochtones ou non autochtones. La démarche de Mamu minu-tutamutau s'inscrit dans une perspective interculturelle de décolonisation de la recherche et un mouvement d'affirmation et d'autonomisation plus larges qui valorisent et ravivent l'éthique et les protocoles coutumiers des Peuples autochtones, notamment la tradition orale, le savoir collectif incarné par les aînés et les avis des porteurs de l'éthique dans les communautés. Cette posture théorique et critique reconnaît « des incompatibilités et des injustices historiquement associées à la recherche avec des Autochtones » (Instituts de recherche en santé du Canada, 2007), ainsi que la nécessité d'une

¹³ *L'Énoncé de politique des trois Conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains* (2014), une politique commune aux trois organismes de recherche fédéraux du Canada reconnaît diverses formes d'abus ayant caractérisé les relations entre chercheurs et peuples autochtones dans le cadre de recherches : « appropriation à tort de chants, récits et artefacts sacrés ; dévalorisation des connaissances des peuples autochtones jugées primitives ou empreintes de superstition ; violation des normes de la communauté concernant l'utilisation de tissus et de restes humains ; absence de communication des résultats et de transfert des avantages découlant des projets de recherche ; diffusion d'informations qui ont stigmatisé ou présenté sous un faux jour des communautés entières ».

¹⁴ « Just as colonial policies have denied Aboriginal Peoples access to their traditional lands, so also colonial definitions of truth and value have denied Aboriginal Peoples the tools to assert and implement their knowledge. Research under the control of outsiders to the Aboriginal community has been instrumental in rationalizing colonialist perceptions of Aboriginal incapacity and the need for paternalistic control » (Brant Castellano, 2004).

transformation du domaine de la recherche. Mamu minu-tutamutau est un projet éthique, politique et scientifique.

Entente de collaboration, définition générale

Une entente de collaboration documente d'une manière explicite et évolutive les termes de référence et les modes de travail sur lesquels se construit un partenariat de recherche. En soutien à l'élaboration d'un programme de recherche et, idéalement, en amont d'une demande de subvention et de sa mise en œuvre, l'élaboration d'une entente de collaboration est envisagée comme un processus qui soutient la création d'espaces de dialogue visant une approche concertée de la recherche dans toutes ses phases, incluant les phases préliminaires, ainsi que la conciliation éthique interculturelle entre les différents partenaires impliqués dans une démarche de collaboration en recherche. L'entente de collaboration est évaluée périodiquement et s'adapte au contexte ou aux activités, ainsi qu'à la transformation de la relation de recherche. En résumant la nature, les objectifs et les conditions de collaboration d'une manière explicite et évolutive, l'entente de collaboration traduit une compréhension commune du *Faire* et du *Faire ensemble*. C'est sur la base d'une telle entente que la collaboration de recherche et l'éthique collaborative peuvent devenir l'expression d'une vision et d'une évaluation partagées d'un *Bien faire ensemble* en respect des points de vue différents des partenaires d'une collaboration de recherche en milieux autochtones.

Mise en contexte d'un récit d'expérience

À l'automne 2012, les coresponsables de Mamu minu-tutamutau, Shan dak Puana et Louise Lachapelle participent à l'une des réunions annuelles des partenaires de l'ARUC Design et culture matérielle¹⁵ pour y animer un atelier sur l'éthique collaborative. Elles proposent alors un atelier participatif et créatif qui vise à amorcer un processus réflexif sur l'éthique collaborative avec les participants à cette rencontre (les chercheurs de l'ARUC, les professionnels de recherche, ainsi que des partenaires et représentants d'organisations autochtones). Les objectifs de cet atelier sont définis conjointement avec la direction de l'ARUC et le responsable du volet Évaluation dans la programmation de recherche¹⁶. Ce dernier

¹⁵ L'ARUC DCM II s'est dotée de trois mécanismes consultatifs : rencontre annuelle des partenaires, table ronde communautaires et rencontre annuelle du comité scientifique. Le groupe de recherche définit sa structure de gouvernance comme suit : un comité de direction composé de trois personnes dont une s'auto-identifie comme autochtone: Élisabeth Kaine, Denis Bellemare et Pierre De Coninck. Pour des raisons attribuées à un souci d'efficacité et d'imputabilité, le mode de gouvernance privilégié remet néanmoins à la directrice générale du projet l'autorité de prendre toutes les décisions et d'assurer la gestion financière ainsi que les suivis budgétaires.

¹⁶ Les actions de recherche des différentes équipes de l'ARUC DCM II s'inscrivent dans cinq volets distincts qui sont conduits individuellement par cinq chercheurs différents : 1. Concertation ; 2. Éducation ; 3. Développement de produits de design novateurs ; 4. Développement de produits de diffusion ; 5. Évaluation des méthodes participatives. Dans la description du programme, les volets Concertation et Évaluation sont désignés comme étant des thèmes transversaux. Depuis les débuts

prévoit aussi de réaliser une série d'entrevues individuelles et collectives portant sur l'évaluation des activités du programme auprès des partenaires¹⁷. Dans le cadre de l'animation de cet atelier, Shan dak intervient pleinement à titre de chercheure coresponsable de Mamu minu-tutamutau¹⁸.

Lors d'une activité de concertation faisant suite à cette rencontre annuelle, certains partenaires communautaires autochtones (dont Shan dak) initient une réflexion qui amène la direction de l'ARUC et certains cochercheurs à considérer la possibilité d'adopter une approche différente de l'évaluation de la recherche par rapport à ce qui avait été initialement prévu et mis en œuvre dans la programmation. En effet, les partenaires autochtones demandent alors que la collaboration entre les milieux universitaires et communautaires devienne l'un des objets de l'évaluation. La direction de l'ARUC reçoit positivement cette suggestion et, au printemps suivant, les coresponsables de Mamu minu-tutamutau sont invitées à prendre une part active aux travaux de recherche du volet Évaluation de la programmation. Bientôt, une équipe se forme composée de Dominic Bizot, de Claudia Maltais Thériault, qui s'était récemment jointe à ce dernier comme assistante de recherche, de Shan dak Puana et de Louise Lachapelle, chercheures coresponsables de Mamu minu-tutamutau. À ce stade initial de la formation de notre équipe, l'objectif général des activités d'évaluation que nous acceptons de conduire selon une approche adaptée et respectueuse des Premières Nations, consiste à préparer et réaliser deux séjours d'évaluation en territoires, l'un dans la communauté innue de Uashat mak Mani-Utenam et l'autre, à La Tuque et dans la communauté atikamekw de Wemotaci¹⁹. Il s'agit là des deux communautés autochtones ayant été impliquées dans les projets ciblés par l'ARUC pour les fins de cette démarche. Ces projets sont respectivement : pour la communauté innue de Ushat mak Mani-Utenam, *Des traces chez TRASS*, une activité pilote du volet

de l'ARUC DCM II, la réalisation du volet Évaluation est placée sous la supervision de Dominic Bizot en sa qualité de cochercheur universitaire.

¹⁷ Lors de cette rencontre, Dominic propose d'adopter l'expression « cochercheurs autochtones » pour désigner les « partenaires autochtones » avec l'intention de reconnaître ainsi davantage leur contribution significative à la recherche. À la suite de cette intervention, les « cochercheurs universitaires de l'ARUC » utiliseront les acronymes CCA et CCU pour désigner les cochercheurs autochtones ou universitaires. Les partenaires autochtones ne semblent pas adopter cette pratique pour s'autoidentifier dans leur relation à l'ARUC. C'est la raison pour laquelle nous avons choisi de ne pas privilégier cette désignation. Dans cet article, l'expression cochercheur et cochercheur universitaire feront référence aux chercheurs responsables de l'ARUC.

¹⁸ Soulignons que jusque-là, les membres de l'ARUC avaient accordé à Shan dak le rôle et le statut de partenaire communautaire autochtone représentante de la communauté de Uashat mak Mani-Utenam, plutôt que cochercheure et ce, malgré son expérience et sa formation en recherche.

¹⁹ Uashat mak Mani-Utenam est un territoire situé près de la ville de Sept-Îles dans la région de la Côte-Nord, environ 4500 personnes sont membres de cette communauté (AADNC, 2012), représentées politiquement par le conseil de bande Innu Takuaikan Uashat mak Mani-Utenam (ITUM), partenaire de l'ARUC. Le Conseil de la Nation Atikamekw (CNA), autre partenaire de l'ARUC, est situé dans la ville de La Tuque dans la région de la Mauricie. Le CNA représente plus de 7 000 Atikamekw.

Éducation s'étant déroulée en 2012 sous la responsabilité de Diane Laurier²⁰ ; et pour les communautés atikamekw, des activités du volet Développement de produits de design novateurs, les *Ateliers Innovations et design* s'étant déroulés en 2011 et les *Ateliers Tapiskwan* en 2013, sous la responsabilité de Anne Marchand²¹. La planification et la durée de ces deux séjours d'évaluation en territoires restent à déterminer avec les différents acteurs.

Partenariat et collaboration de recherche

Le début des actions concertées de Dominic, Claudia, Shan dak et Louise marque aussi les débuts de la négociation et de l'évaluation en continu des conditions de leur collaboration et de la mise en œuvre de leur éthique collaborative. Dès sa formation, notre équipe amorce donc l'élaboration d'une entente de collaboration évolutive. C'est le processus que nous avons adopté pour commencer à agir et à penser collectivement. L'entente de collaboration s'avère donc aussi la première expression de nos travaux de recherche communs.

L'approche collaborative privilégiée par notre équipe implique également que nous visons à réaliser nos actions relatives à l'évaluation en étroite collaboration avec l'ensemble des cochercheurs ainsi qu'avec les partenaires et représentants des communautés autochtones impliquées. De ce point de vue, notre équipe amorce ses activités en pensant que l'entente de collaboration en développement concerne potentiellement l'ensemble de ces acteurs à titre d'outil destiné à soutenir le dialogue collaboratif, et ce, même si ces derniers ne sont pas nécessairement tous impliqués de la même manière dans son élaboration concrète. Or, plutôt qu'une entente liant l'ensemble de notre équipe à l'ARUC, un contrat de partenariat de recherche entre Mamu minu-tutamutau et la direction de l'ARUC a formalisé la participation des coresponsables de Mamu minu-tutamutau aux travaux d'évaluation de l'ARUC²². Après avoir pris connaissance d'une version préliminaire de l'entente de collaboration, la direction de l'ARUC estime en effet que cette entente ne concerne que les processus internes de notre équipe – et non la collaboration de l'équipe avec le groupe de cochercheurs de l'ARUC –, et que nos

²⁰ Développé dans deux écoles de Uashat mak Mani-Utenam, *Des traces chez TRASS* a consisté à jeter les bases d'un programme d'enseignement créatif intergénérationnel visant le mieux-être d'élèves du primaire et du secondaire, en les valorisant par l'expression artistique. Synthèse du projet rédigée à partir de la lecture de Laurier (2012a, b) et de Laurier, Robertson et Bouchard (2013).

²¹ Les *Ateliers Innovations et design* ont été proposés à différents artistes et artisans des trois communautés atikamekw (Opitciwan, Manawan et Wemotaci). Ces ateliers visaient la création de nouveaux produits identitaires destinés au marché touristique en s'appuyant sur les notions d'innovation et de revitalisation. Les *Ateliers Tapiskwan* ont consisté en une série d'activités visant la création de produits contemporains par le jumelage entre une artisane guide et des jeunes apprentis atikamekw (d'après Marchand, 2013a ; 2013b ; 2014).

²² Dans ce contrat, la directrice de l'ARUC délègue au responsable du volet Évaluation le rôle de régondant de l'ARUC dans le cadre de ce mandat, qui consiste notamment à effectuer des suivis réguliers auprès de la directrice de l'équipe de l'ARUC s'il y a lieu.

travaux s'inscrivent dans ce qui constitue, de son point de vue, un *mandat* de recherche dont deux parties distinctes ont à convenir contractuellement.

L'élaboration d'une entente de collaboration est une démarche qui a accompagné les actions de recherche et les processus critiques et réflexifs de notre équipe du début jusqu'à la fin de nos activités communes. Cependant, à la demande de la direction de l'ARUC, nous avons dû isoler au profit du contrat, les éléments de cette entente qui pouvaient convenir à une définition contractuelle de notre partenariat avec l'ARUC, c'est-à-dire principalement les informations liées à la logistique et aux engagements financiers. Cette demande, survenue plusieurs mois après le début de nos activités, nous a passablement étonnées. L'établissement de cette distinction (entente/contrat) a été l'occasion d'une prise de conscience plus concrète des limites de l'interconnexion entre notre démarche et celle de l'ARUC. Elle a contribué à rendre manifestes des clivages entre ce qu'on pourrait décrire schématiquement comme les fonctionnements collaboratifs internes peu hiérarchisés de notre équipe, et ses fonctionnements externes, plutôt contractuels et hiérarchisés avec la direction de l'ARUC, une direction elle-même aux prises avec certains des défis propres aux dynamiques parfois difficiles au sein de tout groupe de chercheurs. Signalons aussi que cette manière de se représenter l'équipe comme la *mandataire* de l'ARUC plutôt que comme sa *partenaire* – et ce, bien que la charge financière de ce partenariat de recherche ait été assumée à part égale par Mamu minu-tutamutau et l'ARUC – nous semble correspondre à une expression forte des différences significatives qui caractériseront nos visions respectives de la collaboration et nos attentes à l'égard de ce partenariat et, conséquemment, de nos manières forcément différentes de mettre en œuvre une éthique collaborative équilibrée et mutuellement responsable.

Un contrat de partenariat permet généralement de clarifier certaines attentes et engagements réciproques des parties quant au cadre logistique à respecter, en regard de certaines échéances et engagements financiers entre autres. Nous avons toutefois constaté que si ce type de convention établi entre des parties bien distinctes permet parfois de définir certaines grandes orientations, il ne favorise pas d'emblée l'engagement interpersonnel, ni les discussions collectives plus explicites et détaillées, telles que celles que nous souhaitons privilégier avec les différents acteurs, dont les chercheurs, la direction du programme et les partenaires communautaires autochtones. De fait, ni la volonté initiale de notre équipe d'établir une entente de collaboration impliquant, non seulement les coresponsables de Mamu minu-tutamutau mais l'ensemble des acteurs de l'ARUC concernés par les travaux d'évaluation que nous devons réaliser, ni le document évolutif de l'entente de collaboration développé au sein de notre équipe, ni le contrat de partenariat finalement établi avec la direction du programme, n'ont été présentés ou discutés avec l'ensemble des chercheurs de l'ARUC.

Soulignons que le contrat lui-même aura été examiné et signé presque au terme des travaux de notre équipe dont la durée, initialement prévue de six mois, se sera finalement déployée sur plus de quinze mois.

Objet de l'évaluation et activités de recherche

Afin de compléter la mise en contexte du récit de notre expérience terrain, il nous importe également de situer le fait que, dès la constitution de notre équipe, et le début des travaux d'évaluation collaborative, nous avons été confrontées à une difficulté fondamentale liée à ce que nous percevions comme un objet insaisissable, voire fuyant : l'évaluation de la programmation de recherche. En effet, nous étions aux prises avec les questions suivantes : quels sont les objectifs de la démarche d'évaluation dans le cadre de l'ARUC, que s'agit-il donc d'évaluer et dans quel(s) but(s) ? Ces questions, somme toute normales dans ce contexte, se sont avérées l'expression de difficultés persistantes, notamment dans les communications entre les membres de notre équipe d'une part, et la direction et le groupe de chercheurs de l'ARUC d'autre part, et ce, jusqu'au terme de nos travaux marqué par le dépôt final de notre rapport d'activités.

Évaluer, c'est quoi ? Évaluer quoi, comment ? Pour qui et avec qui ? Pourquoi et en vue de quoi ? Voilà des questions auxquelles nous aurions voulu apporter une réponse, ne serait-ce que préliminaire, avant de commencer nos activités. C'était évidemment sans compter les réalités du terrain. En plus des circonstances particulières à ce terrain de recherche, gardons à l'esprit que les enjeux déjà complexes de l'évaluation en recherche ont tendance à être démultipliés lorsqu'on les considère du point de vue d'un partenariat universités-communautés, et en milieux autochtones de surcroît. Ces mêmes questions quant à l'évaluation nous auront donc mobilisées à chaque étape de notre parcours dans une constante démarche de clarification de ces enjeux et dans nos efforts pour mieux cerner notre rôle et situer notre posture critique, que ce soit en amont des activités d'évaluation collaborative réalisées en territoires autochtones, au cours des activités terrain ou encore, lors des différents retours critiques que nous avons faits sur les activités.

Nous avons également ressenti le besoin de mieux situer nos travaux par rapport à l'historique spécifique de la définition de l'évaluation dans l'ARUC. C'est pourquoi nous avons choisi de consacrer une part de nos activités de recherche à retracer ce que nous avons nommé « l'archéologie de l'évaluation » et dont nous présentons un résumé ci-dessous. Force est de le constater, l'ARUC ne sera pas parvenue, même au terme de nos propres travaux, à concilier la diversité des objets de l'évaluation propres aux partenaires universitaires et communautaires impliqués. De sorte que dans le contexte spécifique de notre propre expérience terrain, il nous a semblé que c'étaient peut-être moins les objectifs et l'objet de l'évaluation de la recherche qui, ultimement, avaient tendance à nous échapper, que les attentes non conciliées des différents acteurs de la recherche, ainsi que leurs besoins différents, divergents et plus ou moins explicites quant à l'évaluation, aussi bien qu'à l'égard d'un partenariat de recherche qui les engage pourtant ensemble et les uns envers les autres depuis des années. De ce point de vue, il s'agit à notre avis d'une histoire exemplaire. Elle est représentative de l'état actuel de la relation de recherche entre autochtones et non-autochtones, de même que des structures

problématiques et des barrières systémiques²³ que reconduisent, en les reproduisant, des programmes de financement de la recherche entre universités et communautés du type ARUC, et ce, malgré certains de leurs objectifs (Lachapelle et Puana, 2012 ; Abma et Widdershoven, 2011 ; Vodden et Banister, 2008).

Résumé de l'archéologie de l'évaluation

Parmi les intentions qui se dégagent de la description initiale de cette recherche en ce qui a trait à la question de l'évaluation de la programmation, relevons l'intention de développer un modèle d'évaluation qui répondrait davantage aux besoins et attentes des partenaires autochtones et des chercheurs universitaires, conformément aux « bonnes pratiques » en matière de recherche en milieux autochtones. L'évaluation des méthodes participatives y est présentée comme l'un des cinq volets distincts du programme.

Dans ses premiers travaux sur l'évaluation, le cochercheur responsable de l'évaluation, dont c'est la première expérience de recherche en milieux autochtones, souligne l'importance de mettre en œuvre un processus d'évaluation continue qui soit participatif et mieux intégré à la réalisation des actions-projets du programme. Il fera cependant face à la difficulté de mettre en œuvre la transversalité du volet Évaluation au sein de la programmation, en appui aux travaux des différents cochercheurs, et de promouvoir des pratiques d'évaluation continue davantage intégrées à l'ensemble des étapes de la recherche et aux actions-projets propres aux différents volets. Cette difficulté nous semble relever notamment de la structure et du fonctionnement « en silos » (du point de vue disciplinaire, de l'autonomie des projets et de la collaboration limitée entre les chercheurs au sein des projets menés par chacun ou encore, des rares projets conçus ou réalisés en commun)²⁴, ainsi que de l'articulation peu définie entre le volet Évaluation et l'autre thème transversal, le volet Concertation.

²³ Les barrières systémiques s'érigent à partir d'un ensemble de lois, de règles sociales, de politiques ou de pratiques culturelles, parmi lesquelles la recherche, qui engendrent inégalités, exclusions, discriminations négatives à l'endroit des membres des Premières Nations. À titre d'exemple, au Canada, selon la Loi sur les Indiens (1867), les personnes qui ont le statut d'Indien sont encore, dans les faits, des citoyens mineurs sous la tutelle du gouvernement fédéral. L'enfermement dans la catégorie légale de tutelle prive des milliers de personnes des droits et des responsabilités liés à la citoyenneté.

²⁴ À titre d'exemple, la responsable du volet Développement de produits de design novateurs nous a informées qu'une démarche d'évaluation avait effectivement été réalisée par son équipe tout au long des huit semaines des ateliers de 2011 et qu'une visite avait été effectuée auprès des participants quelques mois après les activités. Quoique le traitement des données recueillies n'ait pas été complété, les principaux constats dégagés auraient servi à améliorer et structurer la continuité du projet avec les partenaires. Soulignons que ce n'est qu'au terme de notre démarche d'évaluation que cette information nous a été transmise et que ni Dominic ni l'équipe que nous avons formée n'a eu accès à ces données d'évaluation.

Dominic constate aussi la nécessité de mieux connaître ce qui pourrait constituer la spécificité d'un processus d'évaluation en milieu autochtones. Prenant appui sur l'expérience et l'expertise qui lui sont propres, il réalise une première phase d'activités d'évaluation. Celles-ci tendent à se conformer passablement aux pratiques et aux modèles académiques occidentaux, aux méthodologies habituelles de la recherche qualitative et aux critères de scientificité propres aux sciences humaines en contexte autochtone (revue de la littérature, entrevues individuelles et collectives semi dirigées avec partenaires autochtones, cochercheurs et professionnels de recherche ; validation des transcriptions d'entrevues et codification, analyse et restitution préliminaires). À notre connaissance, le traitement et l'exploitation de la majeure partie des productions de cette première phase de la démarche d'évaluation n'ont été poursuivis ni par les cochercheurs, ni par les partenaires communautaires de l'ARUC.

Rappelons que le partenariat de recherche et les travaux de notre équipe débutent quant à eux au moment même où l'objet et les modalités des prochaines activités d'évaluation prévues dans la programmation se voient à nouveau réorientés, cette fois à la suite d'une initiative des partenaires et représentants autochtones. Les cochercheurs et partenaires qui participent à cette rencontre de concertation conviennent alors de ne pas viser ce type d'évaluation de l'ensemble de la programmation et de retenir plutôt deux thèmes transversaux en guise d'objet de l'évaluation. Ils suggèrent par ailleurs que ces thèmes puissent être considérés en regard de quelques activités ciblées à cet effet.

Ajoutons que cette nouvelle orientation de la démarche d'évaluation, bien qu'elle maintienne l'objectif d'évaluer l'*empowerment*²⁵, met cependant davantage de l'avant l'évaluation de la collaboration de recherche entre milieux universitaires et autochtones en respect de l'intérêt manifesté à cet égard par certains partenaires autochtones. Dans la foulée de ce changement, les cochercheurs universitaires conviennent de réaliser les prochaines activités d'évaluation en territoires, au sein des communautés autochtones impliquées dans certains projets désignées aux fins de cette évaluation. Soulignons aussi que le programme de recherche touche alors à sa fin et que la plupart des projets ont déjà été réalisés. C'est le cas des activités liées aux projets ciblés dont certaines se sont déroulées près de deux années auparavant.

²⁵Au cours de ses travaux, l'équipe s'est questionnée sur la pertinence de cette référence au concept d'*empowerment* et sur le fait qu'il n'était pas situé d'un point de vue culturel : est-il approprié du point de vue des partenaires communautaires autochtones ? Traduit-il déjà un déséquilibre de pouvoir (Cavino, 2013) ? Peut-il être mis en relation avec le cadre théorique de la guérison dans une perspective autochtone ?

Les constats que nous avons dégagés de l'archéologie de l'évaluation à partir des informations dont nous avons disposées témoignent de changements représentatifs d'une mouvance quant à l'approche, aux objets et aux méthodologies de l'évaluation, qui nous semblent révélateurs de l'absence d'une vision concertée de l'évaluation et de ses objectifs au sein de cette programmation. D'une manière générale, certains de ces changements témoignent également selon nous d'une intégration plus ou moins actualisée ou consentie de l'évaluation comme telle aux différentes phases et activités de recherche, et ce, malgré les intentions et la planification initiales et malgré les obligations relevant des divers processus de reddition de compte institutionnels en milieux académiques en ce qui a trait à la conduite responsable de la recherche²⁶. Dans ce contexte, la demande formulée à mi-parcours de l'ARUC, principalement par les partenaires autochtones, et visant l'évaluation de la collaboration entre milieux universitaires et autochtones nous semble d'autant plus importante.

Éthique collaborative et évaluation de la recherche en milieux autochtones – une expérience terrain

Dans le cadre de ses travaux, notre équipe a entrepris de mettre en œuvre le « changement de paradigme » amorcé par l'intervention de certains partenaires autochtones en ce qui a trait à l'objet de l'évaluation et aux activités et méthodologies d'évaluation de la recherche guidée en cela par une perspective interculturelle sur la décolonisation de la recherche et par des pratiques relationnelles que nous voulions socialement responsables²⁷. Nous avons ainsi souhaité favoriser une approche performative de l'évaluation²⁸. Caractérisées par leurs dimensions expérientielle et évolutive, ces actions de recherche et d'évaluation collaboratives auront, sur le terrain, pris la forme d'une

²⁶ Dans le cadre de recherches menées grâce à l'appui financier d'une subvention ARUC, les responsables doivent entre autres présenter au CRSH : un plan de suivi et d'évaluation de l'ARUC (en décrivant les changements apportés aux indicateurs de rendement) ; la manière dont les renseignements sur le rendement ont été mesurés, contrôlés et consignés ; les activités d'évaluation qui ont eu lieu ; le rendement et les progrès de l'ARUC à l'aide du plan de suivi et d'évaluation présenté dans le rapport d'étape ; comment les renseignements sur le rendement et l'évaluation ont été utilisés dans le cadre de l'ARUC et de sa structure de gestion (prise de décision, améliorations et modifications apportées à l'ARUC, etc.). Sur la question de la reddition de compte, voir aussi le *Cadre de référence des trois organismes sur la conduite responsable de la recherche* (2016).

²⁷ « Interactive evaluation is relational and socially responsible [...] in that the evaluator engages in the practice and stimulates the participants to be active and responsible themselves for the quality of their interactions, communication, and relations » (Abma and Widdershoven, 2011).

²⁸ En référence à la notion de performativité en linguistique telle que développée par Austin dans son livre *Quand dire c'est faire* (1962), un processus performatif implique que « les collaborateurs définissent conjointement et mettent en œuvre individuellement et collectivement, en paroles et en actions », l'éthique collaborative et les conditions de collaboration dont ils conviennent aux fins de l'évaluation (Lachapelle et Puana, 2015).

expérimentation liée, d'une part, à l'élaboration d'une entente de collaboration et, d'autre part, à la réalisation de bilans évaluatifs collectifs en territoires autochtones.

Éthique collaborative – expérimentation d'une entente de collaboration

L'élaboration continue d'une entente de collaboration a soutenu la constitution de notre équipe. D'une manière générale, une entente de collaboration implique une définition concertée et partagée de l'objet de la collaboration et de ses objectifs dans le contexte spécifique d'un partenariat de recherche. En tant qu'outil de négociation de l'éthique collaborative, l'entente de collaboration constitue par ailleurs une stratégie pragmatique : elle propose un processus créatif, performatif et itératif qui aura permis à l'équipe de disposer d'un espace commun de réflexion et d'action tout au long de la réalisation de ses travaux. Au-delà de la production d'un document de référence, nous nous sommes appropriées l'entente de collaboration comme outil de gouvernance au sein de notre équipe. De plus, nous avons fait évoluer cette description des modalités de notre collaboration de façon à l'adapter aux réalités terrains de sorte qu'elle a également pu soutenir la planification et la réalisation de notre propre démarche par une autoréflexion sur nos propres actions et processus. Outil central de la mise en œuvre de notre éthique collaborative, l'entente a permis d'approfondir les réflexions de chacune des membres de l'équipe à propos de nombreux thèmes entourant les processus d'évaluation en général ou encore, la recherche avec les peuples autochtones. Elle aura permis de discuter et de définir nos positions critiques et politiques communes, et les valeurs qui ont déterminé et guidé nos gestes.

En effet, l'utilisation de l'entente de collaboration devait d'abord nous amener à nous doter d'un cadre de référence commun pour nos actions en clarifiant les termes employés ou en définissant explicitement les buts et les stratégies privilégiées. Les discussions à propos de l'entente de collaboration nous auront permis de formuler des questionnements fondamentaux liés à nos rôles et à nos objectifs, à la constitution d'une équipe et à sa raison d'être comme groupe, de même qu'à déterminer les conditions propices à notre collaboration. Parmi celles-ci relevons les conditions de communication, l'établissement des échéanciers ou encore, les préoccupations liées au mentorat et au soutien apportés par exemple, par les membres plus familiarisées avec la recherche en milieux autochtones ou avec l'évaluation. Nous avons ainsi souhaité mettre en place des situations propices à la formation mutuelle, qu'il s'agisse de partage des connaissances ou des tâches, de la rotation des lieux de travail²⁹ ou des formes de créativité et de transdisciplinarité indispensables en contexte de recherche collaborative et en milieux autochtones.

²⁹ Les membres de l'équipe habitant au sein de trois régions différentes du Québec, situées à 500 km et parfois à plus de 1000 km de distance les unes des autres, nous avons dû nous doter de moyens de travail collectif à distance, mais nous avons également souhaité, dans la mesure du possible, tenir alternativement nos rencontres de travail en présence dans chacune de ces régions.

Cette négociation en continu, à l'instar de toutes les décisions ayant une influence sur nos travaux, a été guidée par la recherche du consensus. Les prises de décision par consensus ont été envisagées dans un esprit de responsabilité et d'imputabilité réciproques des membres de l'équipe entre elles et auprès de leurs collaborateurs. Ce choix a pu contribuer à « ralentir » certains processus si on considère, par exemple, la fréquence et la durée des communications nécessaires à la prise de décision. Ce choix a surtout permis de multiplier les échanges entre nous, de favoriser l'apprentissage mutuel et la participation de chacune à toutes les étapes du projet. On peut considérer qu'à certaines étapes, il nous aura même permis d'aller de l'avant plus efficacement dans la réalisation de nos travaux. La création d'un langage commun au sujet de l'évaluation et des conditions de notre collaboration, de même que l'adoption d'une posture partagée quant à notre rôle dans le processus de recherche ont, par exemple, facilité les communications entre les membres de l'équipe au moment des rencontres avec les partenaires et les cochercheurs lors de la planification des séjours en territoires. Nous estimons aussi que les réflexions liées au fonctionnement par consensus ont constitué une bonne préparation à ces séjours puisqu'elles ont accru la capacité de l'équipe à répondre rapidement et avec cohésion, tout autant qu'avec cohérence à l'égard de son rôle et de sa posture, aux imprévus et aux nouvelles propositions surgissant sur le terrain.

Avant même que nous ne parvenions à une vision élaborée de cette entente de collaboration, l'éthique collaborative privilégiée au sein de l'équipe nous avait menées à adopter un modèle de gouvernance collective. Sans nier les responsabilités particulières incombant au chercheur initialement associé à l'évaluation au sein de l'ARUC, les membres de l'équipe ont assumé collectivement la plupart des responsabilités directement liées à leurs activités d'évaluation. Ceci n'a pas été sans parfois créer de la confusion – peut-être aussi une certaine frustration – auprès de certains de nos interlocuteurs. Alors qu'en milieu académique, il est relativement convenu d'attendre d'un « chercheur responsable » qu'il oriente les activités de son équipe, les processus que nous avons privilégiés ont plutôt visé à collectiviser les rôles et responsabilités. Les expériences, les compétences ou les statuts des membres de notre équipe, au sein de l'ARUC ou auprès des communautés autochtones partenaires, auraient pu *de facto* déterminer ou du moins orienter, les rôles formels et les responsabilités de chacune dans le cadre de ce projet. En respect de la diversité au sein de l'équipe, et par souci envers l'égalité et l'équité, nous avons plutôt tenté de nous donner une définition fluide des rôles et des responsabilités, une rotation des postures plus favorable à l'exercice d'un leadership circonstanciel et à la circularité des savoirs.

Les communications entre notre équipe et le groupe des cochercheurs de l'ARUC ont néanmoins été assurées principalement par Dominic à titre de porte-parole de l'équipe. Nous souhaitons ainsi nous inscrire dans un fonctionnement qui nous semblait déjà établi au sein de l'ARUC, estimant notamment que des rencontres et des échanges réguliers, favorables à des suivis continus, avaient déjà lieu entre les chercheurs. Dans les faits, ce n'était pas tout à fait le cas. De plus, en

acceptant de partager ainsi *ses* pouvoirs et responsabilités avec l'ensemble des membres de l'équipe, Dominic était amené à remettre en question certains aspects de son rôle et des fonctionnements qui avaient prévalu jusque-là entre cochercheurs de l'ARUC. Sa posture vis-à-vis ses pairs, particulièrement des cochercheurs responsables des autres volets de la programmation, se voyait ainsi transformée. D'unique interlocuteur du volet Évaluation et porteur des responsabilités et pouvoirs décisionnels inhérents à la conduite de ses travaux, il devenait « soudainement » porte-parole d'une équipe « externe » dont les prises de décisions effectuées de manière consensuelle nécessitaient un partage d'informations régulier et une rétroaction constante entre chacune des membres. Certaines des modalités de communication que nous avons privilégiées avec le groupe de cochercheurs de l'ARUC se sont ainsi révélées insuffisantes pour créer les arrimages nécessaires entre nos activités d'évaluation et le reste de la programmation. Au fil des mois, nous avons aussi constaté que malgré certains mécanismes de concertation entre les partenaires et des réunions entre cochercheurs, ni la définition de cette programmation ni sa mise en œuvre n'étaient vraiment parvenues à jeter les fondements relationnels de fonctionnements collaboratifs susceptibles de transformer le travail en silos en communauté de pratique. Par ailleurs, le mode de communication que nous avons privilégié s'est peut-être avéré inapproprié sur un autre plan, puisqu'il semble avoir contribué à cristalliser certaines des tensions associées, en contexte académique, à des processus d'évaluation interne et d'évaluation par les pairs.

Dans le contexte de l'éthique collaborative et de la démarche d'évaluation telles qu'elles ont été expérimentées par notre équipe, l'élaboration itérative de cette entente dans la diversité de ses formes (écrites, discursives, performatives) est devenue aussi bien un outil et un objet de recherche, qu'un processus et un résultat de recherche. Au fur et à mesure de son élaboration matérielle et conceptuelle, l'entente de collaboration en est également venue à documenter certaines étapes charnières de notre processus collaboratif, les crises et les conflits qui l'ont ponctué tout en le consolidant, ainsi que les définitions circonstanciées d'une éthique collaborative incarnée et agie en milieux académiques et autochtones. Soulignons, particulièrement dans le présent contexte, que l'action d'élaborer une entente de collaboration nous aura permis de nous doter nous-mêmes d'un processus d'(auto)évaluation des conditions de notre éthique collaborative.

Évaluation collaborative – expérimentation d'un bilan évaluatif

L'utilisation de l'expression « bilan évaluatif » nous a semblé plus appropriée pour désigner une approche de l'évaluation qui se voulait à la fois modeste, ouverte et, dans la mesure du possible, pertinente et enracinée dans les réalités terrains de la recherche en milieux autochtones. Nous avons préféré parler de bilan évaluatif plutôt que d'évaluation pour accentuer l'importance d'un retour réflexif et critique sur une démarche et des actions collaboratives dans la perspective des préoccupations des différents partenaires, des motivations liées à

leur implication dans la recherche, ainsi que des contextes spécifiques où s'inscrivent la continuité et la pérennité de ces implications. Cette expression nous permettait également de situer notre approche en prenant une certaine distance par rapport à des conceptions plus académiques de l'évaluation, et à des stratégies et méthodologies plus directement associées aux objectifs institutionnels de l'évaluation en recherche. Avec cette posture, nous avons ouvertement voulu privilégier le point de vue des partenaires communautaires autochtones, leurs initiatives et leurs besoins dans le contexte de cette démarche, confiantes que cette approche ne pourrait également que bien servir les objectifs de l'ARUC puisque, en principe du moins, les partenaires d'une alliance universités-communautés partagent une vision commune de la recherche dans laquelle ils s'engagent ensemble.

L'équipe a convié les partenaires communautaires et les chercheurs impliqués dans les projets ciblés à continuer de s'approprier l'évaluation, d'une part, en imaginant ce que serait un bilan évaluatif directement lié à leurs réflexions, objectifs et actions communes et respectives et, d'autre part, en s'engageant activement dans la planification et le déroulement de ces séjours en territoires. Bien que la proposition soit adressée autant aux chercheurs qu'aux partenaires communautaires autochtones, nous tentions, dans la mesure du possible, de sortir du « système social de référence et de contrôle » des milieux de la recherche, des institutions et de la culture occidentales (Wiesmann et *al.*, 2008). En toute transparence, nous voulions ainsi créer des conditions plus favorables à une prise en compte des objectifs de recherche des partenaires et représentants communautaires autochtones, des objectifs qui sont souvent liés aux stratégies d'autodétermination et de développement de leurs communautés. Nous avons donc invité plus expressément les partenaires autochtones à se saisir des séjours d'évaluation en territoires afin de réaliser des bilans qui soient pertinents de leur point de vue. Nous avons également suggéré qu'ils prennent le leadership de ces activités de recherche, en respect de leurs disponibilités et du degré d'implication qu'ils souhaitaient. Cette approche, qui nous semblait cohérente du point de vue de l'éthique et de l'évaluation collaboratives, nous apparaissait plus susceptible de faire entendre des voix différentes, mais également de valoriser des savoirs différents et de générer des connaissances autres.

Lors des premiers échanges entre l'équipe, les chercheurs et les partenaires autochtones, la planification des activités d'évaluation a été guidée par quelques questions générales: quels sont vos besoins en termes de reddition de compte? Quels sont vos besoins en termes d'évaluation? Quels sont vos besoins en termes de restitution et de diffusion, communautaires ou autres? Quelle est votre vision de la continuité de vos actions? C'est au cours de ces communications qu'il a été convenu de réaliser des séjours d'une durée de cinq jours consécutifs dans chacun

des territoires³⁰. Parmi les différents facteurs ayant influencé ce choix, il nous aura aussi fallu tenir compte de considérations logistiques et financières. Au-delà de ces échanges et de la planification, dont une partie a été prise en charge par certains des partenaires des communautés hôtes, c'est en présence et en territoires autochtones que la plupart des activités et des rencontres d'évaluation se sont définies et ont été réalisées, à l'initiative des principaux acteurs des organisations communautaires autochtones et, parfois, en présence de certains des chercheurs impliqués dans les projets ciblés.

Le séjour d'évaluation au sein de la communauté de Uashat mak Mani-utenam a marqué le début d'une phase de travail collaboratif plus soutenue au sein de notre équipe. En ce qui a trait à notre propre processus d'équipe, il importe de mentionner que ce séjour constitue la première expérience terrain en milieux autochtones pour Dominic et Claudia, respectivement chercheur responsable du volet Évaluation de l'ARUC, et assistante de recherche et chercheure en formation. En plus des deux autres membres de l'équipe, Louise et Shan dak, coresponsables de Mamu minu-tutamutau, nous avons pu compter sur la collaboration de Mendy Bossum-Launière, qui a assumé la documentation audiovisuelle. Ce séjour à Uashat mak Mani-Utenam a permis de réaliser un bilan évaluatif en lien avec le projet ciblé *Des Traces chez TRASS*. Nous avons pu rencontrer une diversité d'acteurs dont les principales personnes ayant été impliquées dans la planification et la réalisation des ateliers *Des traces chez TRASS*. La chercheuse responsable de ce projet du volet Éducation a participé par téléphone à cette rencontre. Nous avons aussi rencontré certains jeunes participants de l'école secondaire Manikanetish qui ont accepté d'échanger avec nous.

Une fois sur place, les partenaires communautaires autochtones ont demandé à ce que ce bilan de la collaboration avec l'ARUC soit également l'occasion d'un retour sur la consultation publique *Papami-mitimeu Papami-mitimetau*³¹, un processus lié à un projet de politique culturelle mené par Shan dak, alors agente culturelle mandatée par ITUM, et qui avait sollicité le soutien d'un membre de la direction de l'ARUC pour valider sa propre démarche. Plusieurs conseillers du nouveau gouvernement d'ITUM, certains porteurs de la culture dans la communauté, ainsi que des personnes impliquées au Musée Shaputuan ont voulu prendre part à ce bilan évaluatif qui a donné lieu à une journée d'échanges soutenus. Ce retour s'est inscrit dans la perspective d'une éventuelle relance des démarches de la communauté visant à se doter d'une politique culturelle.

Le séjour à La Tuque et à Wemotaci a permis de réaliser un bilan évaluatif de la collaboration avec l'ARUC qui s'est inscrit, à la demande des partenaires

³⁰ La planification conjointe de ces séjours s'est effectuée principalement par des conférences téléphoniques et des échanges courriels visant à situer de quelle manière poursuivre la démarche d'évaluation.

³¹ *Papami-mitimeu Papami-mitimetau* signifie « il suit un chemin, une piste » en innu-aimun (Puana, 2012).

communautaires autochtones, dans la perspective d'une éventuelle relance de la Coopérative des arts Nehirowisiw (Coop) par le Conseil de la Nation Atikamekw (CNA). Les partenaires atikamekw ont saisi l'occasion offerte par le processus d'évaluation afin de poursuivre, comme ils le projetaient, les réflexions qu'ils avaient déjà entamées avec les artisans notamment, au sujet de la consolidation du projet de Coopérative. Les nombreuses rencontres et les échanges ayant eu lieu tout au long de ce séjour ont convergé vers une journée de travail qui a réuni plusieurs acteurs communautaires clefs parmi lesquels des personnes impliquées dès la fondation de la Coopérative. La réalisation de ce bilan évaluatif a ainsi contribué à soutenir une réflexion critique sur les bénéfices et les inconvénients liés à l'implication dans la recherche en regard de certains objectifs communautaires initiaux, ainsi qu'un processus visant la mise en place d'un comité de relance de la Coop et la conception d'un plan d'action à court et moyen terme en vue de la consolidation de ce projet communautaire.

Le séjour d'évaluation à La Tuque et à Wemotaci, comme tout séjour sur le terrain, a comporté son lot d'imprévus pour l'équipe et pour les partenaires hôtes. Du point de vue du CNA, il a été marqué par l'absence ou la faible participation des artisans ayant fait l'expérience des ateliers de design – le projet ciblé par l'ARUC aux fins de cette démarche d'évaluation – des acteurs qui sont aussi, potentiellement, les plus directement concernés par la viabilité du projet de Coopérative. Du point de vue de notre équipe, il a été marqué par une reconfiguration de la dynamique d'équipe sur un nouveau territoire, celui d'une nation autochtone dont la culture nous était moins familière. Nous devons aussi composer avec l'absence imprévue de Dominic, retenu à Chicoutimi pour des raisons de santé, ainsi qu'avec des changements, survenus au fil du séjour, concernant les disponibilités de la chercheuse responsable de ce projet du volet Développement de produits de design novateurs qui, finalement, n'aura participé qu'aux rencontres s'étant déroulées lors de la dernière journée du séjour³². De plus, la personne qui avait été responsable de documenter le séjour à Uashat mak Mani-utenam n'était pas disponible pour se joindre à nouveau à l'équipe.

Dans l'ensemble, les partenaires communautaires se sont appropriés la démarche du bilan évaluatif pour effectuer un retour et initier des échanges sur la nature et la pertinence des retombées de leur implication et de leurs investissements dans ce partenariat de recherche. Au-delà des participants au projet, c'est-à-dire au-delà des personnes qui sont habituellement les premières ou les seules sollicitées lors d'actions évaluatives en recherche, les partenaires communautaires ont également suscité l'implication de nombreux représentants de leurs propres communautés dans cette démarche, dont plusieurs membres de la communauté valorisés pour leur engagement, leur expertise et en tant que porteurs de culture, des membres des conseils et d'autres organisations autochtones locales. Les discussions se référaient à leurs propres objectifs en termes de développement

³² Une assistante de recherche a cependant été déléguée pour participer à l'ensemble du séjour.

communautaire et de participation à la recherche, à la volonté collective de poursuivre et de pérenniser certaines de leurs actions. Il a parfois été question d'entreprendre d'autres actions de recherche.

Comme on pouvait s'y attendre, la manière dont chacun des acteurs concernés de l'ARUC s'est engagé dans la démarche d'évaluation collaborative que nous avons proposée a mis en évidence le fait que les chercheurs et les partenaires représentant les communautés autochtones ont des besoins et des objectifs différents en ce qui concerne, non seulement leur partenariat de recherche et ce qui le définit, mais également l'évaluation de leurs actions respectives et communes dans le cadre de cette recherche. Ce que nous avons moins anticipé toutefois, c'est la manière dont se sont parfois manifestées leurs relations culturellement différentes à l'évaluation. C'est à ces différences dans les rapports à l'évaluation que nous nous attarderons maintenant pour achever le récit de cette expérience terrain. Nous relèverons certains des éléments qui nous ont semblé distinguer sur ce plan les cultures académiques et autochtones.

L'évaluation en recherche

La tradition scientifique occidentale, influencée par des modèles propres aux recherches quantitatives et aux sciences dites dures, met l'accent sur l'objectivité de l'évaluation, la distance critique nécessaire à l'évaluateur, sur la relation sujet-objet, la concordance entre les objectifs et les résultats qui se voit mesurée – *a posteriori* et à plus ou moins grande distance des processus – par les chercheurs eux-mêmes ou par des pairs considérés comme des experts externes (un point de vue plus difficile à réconcilier avec certaines perceptions entretenues en dehors des milieux de la recherche, où ces « experts externes » apparaissent néanmoins appartenir à un même milieu et une même culture, en d'autres mots à un même système de valeurs et d'intérêts). Or, l'objectivité, la distance critique, la non-implication peuvent faire violence à une éthique relationnelle qui tend à valoriser l'engagement, le don et la réciprocité, de même que représenter un manque de respect par rapport à certains protocoles coutumiers basés sur des rythmes, des expertises, des autorités et des systèmes de connaissances différents. Nous avons observé ces différentes postures au cours de notre expérience terrain. Elles nous ont parfois semblé distinguer des relations à l'évaluation culturellement marquées chez les chercheurs et les partenaires autochtones. Les critères et les indicateurs retenus par les milieux académiques et les bailleurs de fonds au regard d'un coefficient de pertinence et de scientificité conforme à leurs propres valeurs font en sorte que les types d'évaluation et de sanctions académiques communément pratiqués en recherche s'avèrent plutôt favorables au renforcement d'une hiérarchie et d'un système socioéconomique qui contrôlent et reconduisent les modes de production du savoir dont ils bénéficient.

Depuis plus de quarante ans, le champ des recherches qualitatives tend à modifier ce paradigme dominant de l'évaluation (Abma and Widdershoven, 2011;

Creswell, 2011), dans un effort visant notamment à établir la valeur académique de ses propres méthodologies et disciplines de recherche, mais également à valoriser les connaissances qui émanent de pratiques émergentes repoussant les frontières disciplinaires, voire celles de la scientificité. En favorisant des approches interactives, holistiques et dialogiques, certaines pratiques de recherche qualitatives parviennent à créer des conditions plus inclusives et sécuritaires dans le but de permettre à des voix marginalisées de se faire entendre. De tels changements, qui transforment les postures épistémologiques et diversifient les postures d'évaluation, contribuent également à faire davantage connaître une pluralité (plutôt qu'une rivalité) de vérités et autant de communautés interprétatives.

Malgré certaines transformations significatives, l'évaluation de la recherche tend néanmoins à répondre en tout premier lieu aux besoins stratégiques, aux intérêts et aux impératifs des milieux de la recherche : qu'il s'agisse de reddition de compte en lien avec les objectifs scientifiques et institutionnels liés à recherche ou avec les objectifs des programmes et autres politiques encadrant la conduite de la recherche propres aux organismes subventionnaires, ou visant à sécuriser un nouveau financement pour de futures activités de recherche ; qu'il s'agisse du désir de se doter d'instruments de légitimation scientifique, de confirmer l'efficacité de ses stratégies, d'accroître son pouvoir d'influence sur les décideurs ou son autorité auprès de ses pairs ; ou encore, qu'il s'agisse de la volonté de pérenniser ses propres actions, ses méthodologies ou son patrimoine. Dans des conditions d'inégalités systémiques, il ne va donc pas de soi que tous les partenaires d'une recherche faite en collaboration trouvent justement leur compte en matière d'évaluation en recherche (Cavino, 2013).

Sur les terrains de l'éthique en recherche, les chercheurs reconnaissent de plus en plus l'importance de l'évaluation continue et participative et, au Canada dans le cadre de recherches réalisées en milieux autochtones, ils se doivent désormais d'obtenir la participation de la communauté concernée (Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador, 2014 ; CRSH, CRSNG et IRSC, 2014). Nos propres observations, basées sur des implications dans une variété de contextes de recherche³³, incluant l'expérience que nous décrivons ici, nous donnent à penser que la mise en œuvre de ces approches plus interactives, incluant l'évaluation continue, demeure encore restreinte et limitée à certains aspects ou à certaines étapes, plutôt qu'à l'ensemble du processus de recherche.

La culture académique, qui encourage tant la pensée critique, se caractérise aussi, comme toutes cultures, par ses « angles morts ». On ne saurait sous-estimer le fait que des chercheurs et des institutions scientifiques continuent d'être vexés que des règles ou des processus d'autorégulation et d'évaluation par les pairs soient imposés « à des individus et à des groupes dont le but est l'avancement du savoir,

³³ Nous faisons ici référence à nos expériences dans des contextes de recherche-action, recherche partenariale, comité d'éthique de la recherche, développement institutionnel de la recherche, formation à la recherche en contexte académique et communautaire, et en milieux autochtones, etc.

donc le bien de l'humanité » (Lachapelle et Puana, 2012 ; Doucet, 2010). La tradition scientifique amène rarement les chercheurs à examiner ou à divulguer les motivations et les problématiques personnelles qui influencent leur propre relation à la recherche et orientent le choix de leurs objets d'étude. Il peut alors sembler « suffisamment » légitime d'invoquer « ses bonnes intentions » – personnelles ou professionnelles – et d'assimiler celles-ci à une idéologie scientifique et humanitaire (Smith, 1999) pour se soustraire à certaines formes de réflexivité et d'(auto)évaluation, en somme, de chercher et trouver refuge dans *la cause* (autochtone).

Éthique et évaluation collaboratives : opérer le passage des intentions aux pratiques

Les partenaires autochtones et allochtones s'engagent dans une démarche de collaboration à partir de situations, d'expériences, de valeurs et de pratiques qui peuvent être extrêmement diversifiées. Mêmes lorsqu'ils décident de s'impliquer dans une démarche de recherche collaborative, autrement dit, même lorsqu'ils choisissent de *Faire ensemble* de la recherche, les motivations et les intentions des partenaires de recherche – universitaires ou communautaires, autochtones ou non – demeurent souvent fort différentes (voir Figure 1 : *Faire quoi ?*)³⁴. C'est d'autant plus le cas lorsqu'il s'agit de recherche dans un contexte de diversité culturelle (au sens large) et en milieux autochtones. Ces différences font que la définition du *Faire*, c'est-à-dire la définition de l'objet de la collaboration de recherche – ce qui inclut, mais ne s'aurait être réduit à l'objet spécifique de la recherche ou à ses objectifs scientifiques – variera considérablement, selon qu'on le considère du point de vue des organisations, des communautés ou des représentants autochtones, ou du point de vue des chercheurs ou des institutions académiques. Les différents collaborateurs ne répondront pas de la même manière à la question *Faire quoi ?* en recherche. De plus, leur pouvoir (au double sens de capacité et de possibilité effective) de répondre à cette question n'est pas le même. Conséquemment, leur engagement dans la recherche collaborative ne relèvera pas des mêmes intentions, ne comblera pas les mêmes besoins, ni ne se définira exactement en fonction des mêmes objectifs (universitaires et communautaires).

On pourrait considérer que ces propos ne font que rappeler une réalité devenue aujourd'hui évidente pour l'ensemble des acteurs impliqués dans la recherche collaborative en milieux autochtones. En pratique, force est toutefois de constater que les collaborateurs prennent rarement la mesure de ces différences fondamentales au moment où ils mettent en place les conditions de leur partenariat de recherche, omettant ainsi d'identifier la manière dont elles se traduisent dans le contexte situationnel et relationnel qui leur est propre. Tout au long de leur collaboration, il leur incombera pourtant de gérer positivement cette diversité et ses

³⁴ Les trois prochaines figures reprennent les diagrammes synthèses extraits d'un outil disponible en ligne et intitulé *Kapatakana / Chemins de portage* (Lachapelle et Puana, 2015).

impacts, notamment les risques liés aux problèmes de communication (les partenaires ne disposent pas nécessairement de valeurs, d'un langage, ou d'un cadre théorique communs ou communément définis), les jeux de pouvoir, les conflits et les désengagements.

La définition du *Faire* qui prévaut en général, celle qui détermine, aujourd'hui encore, les actions de recherche, traduit davantage le pouvoir, le point de vue et les préoccupations des chercheurs ou des milieux de la recherche. Or, la recherche en milieux autochtones ne saurait reproduire les inégalités de pouvoir ayant prévalu trop longtemps dans les relations de recherche. En contexte de collaboration, s'il en est de la responsabilité des différents collaborateurs de viser à équilibrer cette relation, nous estimons que c'est particulièrement aux chercheurs de faire en sorte que les priorités et les questionnements de l'ensemble des collaborateurs soient communiqués et pris en considération, afin de favoriser une définition négociée, concertée, partagée et inclusive d'un *Faire* et d'un *Faire ensemble* réciproquement satisfaisants (voir Figure 2 : *Faire ensemble, c'est quoi ?*). C'est à ces conditions que la collaboration se révèle, au cours d'une évaluation continue, comme l'expression d'un *Bien faire ensemble* qui concerne nécessairement l'ensemble de la démarche collaborative, c'est-à-dire aussi bien les relations, que les processus et les résultats (Figure 3 : *Bien faire ensemble, c'est quoi ?*).

Une vision collaborative de la recherche suppose une inclusivité qui se traduit par le fait de reconnaître et de prendre en considération les éléments de convergence et de divergence existants entre des partenaires et ce, d'une manière effective, c'est-à-dire sans se contenter d'invoquer les objectifs scientifiques ou les « intérêts supérieurs de la science ». Dans sa dimension performative, l'éthique collaborative reconfigure souvent la « séquence traditionnelle menant des résultats scientifiques à l'action » afin de « permettre [une] définition partagée d'un problème et un engagement commun dans la recherche de solutions ou d'atténuation du problème » (Wiesmann et *al.*, 2008).

Créer les conditions favorables à l'émergence de cette définition commune de l'objet et des objectifs de la recherche collaborative exige en effet de relever un double défi de conciliation. D'une part, concilier différentes visions du *Faire* et du *Faire ensemble* en vue d'accroître la pertinence des actions de recherche et des approches de la collaboration du point de vue de l'ensemble des acteurs du partenariat de recherche et, d'autre part, concilier des valeurs et des espaces éthiques différents, de façon à parvenir à une évaluation positive – *Bien faire ensemble* – de ces actions collaboratives du point de vue des différents acteurs. Cette démarche prend en considération la manière dont la recherche s'articule aux mandats respectifs des organisations et des partenaires, de même qu'aux responsabilités liées aux statuts et fonctions des collaborateurs qui ont choisi de prendre part à la recherche. Elle permet également de considérer des facteurs qui influencent la relation collaborative, quoique parfois d'une manière plus ou moins explicite, tels que les motivations professionnelles et personnelles des personnes

impliquées dans le projet de recherche, les intentions, les besoins, les attentes des personnes ou des groupes visés, de même que leurs visions et leurs rêves. Voilà une compréhension de l'éthique collaborative qui tend vers une coexistence harmonieuse et complémentaire des personnes, des communautés, des savoirs et des écosystèmes.

L'entente de collaboration, un outil d'évaluation

La suite du récit de notre expérience terrain prendra maintenant appui sur trois figures extraites de *Kapatakana / Chemins de portage*, un outil visant à rendre plus explicite les éléments à considérer dans les communications et les négociations indispensables à l'éthique collaborative, ainsi qu'au développement et à la mise en œuvre d'une entente de collaboration en recherche.

L'évaluation, c'est faire quoi ? Au fur et à mesure de la réalisation de nos actions de recherche, nous avons constaté que diverses représentations de l'évaluation semblaient induire des attentes et des attitudes différentes chez les acteurs impliqués et influencer leurs façons de s'engager dans les activités liées à l'évaluation. Une certaine incertitude, déjà présente chez les chercheurs relativement à la démarche d'évaluation entreprise au sein de l'ARUC avant même la constitution de notre équipe (voir à ce sujet « l'archéologie de l'évaluation » ci-dessus), nous a semblé s'accroître. Nous l'avons sans doute alimentée parfois, bien malgré nous, par certains manquements en matière de communications et de suivis. Cela dit, ce climat d'incertitude a contrasté nettement avec l'accueil réservé à l'évaluation par les partenaires autochtones. Cet accueil s'est traduit par une implication active, une volonté et une capacité de s'approprier une proposition ouverte (*i.e.* précisément orientée quoique volontairement imprécise dans sa définition) et de développer ensemble une réflexion critique sur ce partenariat de recherche à partir d'une perspective liée à leurs propres objectifs de recherche et développement communautaires.

Ces différences, que nous abordons ici sous l'angle de la relation à l'évaluation (conscientes qu'elles ne se réduisent pas à cet aspect), ne peuvent, à notre avis, être entièrement attribuées aux rôles, aux intérêts et aux responsabilités distincts des uns et des autres dans le cadre de cette recherche. Nous avons considéré qu'elles étaient certainement tributaires de l'histoire spécifique de l'évaluation dans cette ARUC et, plus largement, du défi que représente le développement de pratiques d'évaluation continue qui soient réellement assumées et intégrées à toutes les phases d'une recherche. Elles nous ont également paru signaler des représentations culturellement marquées de l'évaluation encore bien inscrites dans les traditions respectives des partenaires, tout comme dans l'histoire de la relation de recherche entre autochtones et non-autochtones.



Figure 1. *Faire quoi ?*

Concilier la diversité des objectifs des différents partenaires, s'entendre sur l'objet de la collaboration et sur ses objectifs.

Lorsqu'une entente commune au sujet des objets et des visées de l'évaluation fait défaut, un processus d'évaluation peut être vécu comme une critique personnelle potentielle ou perçu comme un discours qui fait ou devrait faire autorité. Comme nous l'avons mentionné au début de cet article, l'entente de collaboration, développée au sein de notre équipe, n'engageait directement, ni les autres cochercheurs de l'ARUC ni les partenaires des communautés autochtones au cours de son élaboration, bien qu'elle ait guidé les actions de notre équipe dans ses relations à ces différents acteurs au cours de cette démarche d'évaluation collaborative. L'entretien d'un dialogue plus soutenu avec l'ensemble des cochercheurs de l'ARUC, et ce, dès le début des travaux de notre équipe, aurait à notre avis été favorisé s'ils avaient de quelque façon participé à l'élaboration de cette entente ou, à tout le moins, si elle leur avait été mieux communiquée. Voilà qui aurait certainement contribué à la création de conditions plus soutenues et plus sécuritaires pour aborder ensemble les enjeux et défis liés à l'évaluation en recherche.

L'évaluation, c'est faire quoi ensemble et comment ? Les changements opérés à la suite de la formation de notre équipe ont eu des impacts non seulement sur le processus d'évaluation lui-même, mais aussi, parfois, sur les dynamiques relationnelles et les fonctionnements qui avaient prévalu jusqu'alors au sein de l'ARUC. Il nous a cependant fallu du temps pour saisir à quel point les objectifs et le rôle de notre équipe étaient méconnus des cochercheurs de l'ARUC depuis les débuts de notre partenariat, y compris ceux dont les projets avaient été ciblés par l'ARUC aux fins de l'évaluation. Pourtant, nous savons bien à quel point il est

indispensable qu'il en soit autrement. Aussi importe-t-il d'autant plus de souligner les limites d'une telle entente lorsqu'elle est réalisée presque exclusivement au sein d'un sous-groupe – notre équipe – par rapport à cet autre sous-groupe – les cochercheurs de l'ARUC. Faute d'une circulation adéquate des informations, les chercheurs pouvaient considérer que nous n'avions pas de rôle précis, si ce n'est le rôle – déjà plutôt flou et, potentiellement menaçant à leur yeux étant donné les dynamiques de groupe et autres jeux de pouvoirs – qu'assumait initialement le cochercheur responsable de l'évaluation. En ce qui a trait à la nécessité de faciliter ces communications et le partage des informations, le contrat de partenariat entre Mamu minu-tutamutau et la direction de l'ARUC s'est également avéré d'une utilité limitée, car il n'aura pas davantage suffi à rendre explicite, au profit de l'ensemble des cochercheurs de l'ARUC, les objectifs et les actions envisagées, pas plus que les principes éthiques orientant la planification et guidant la réalisation de nos travaux.

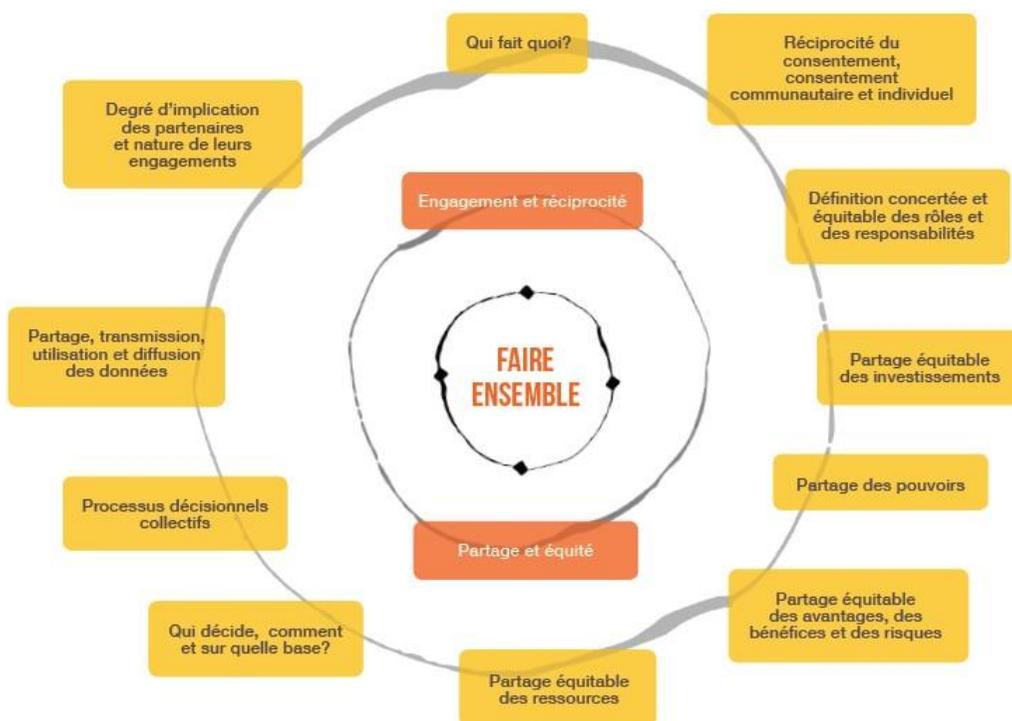


Figure 2. *Faire ensemble, c'est quoi ?*

Concilier les différentes façons de faire (méthodologies, protocoles et autres pratiques culturelles), s'entendre sur une vision commune de la collaboration, ainsi que sur les manières concrètes de travailler ensemble.

Nous avons pris connaissance de certains de ces manquements initiaux petit à petit, tout au long de la réalisation de nos travaux. Cela confirme une fois de plus l'importance de créer, dès les débuts d'une collaboration, des espaces et des moments d'échange au sujet de l'objet de la collaboration, comme au sujet des conditions et des formes de la collaboration. C'est aussi au cours de tels échanges que se discutent les modalités de communication, la gestion des pouvoirs et des processus décisionnels, de même que les objectifs et les méthodologies, voire les fondements théoriques et politiques de l'éthique collaborative privilégiée, et que ces éléments peuvent être négociés et renégociés au besoin. Au cours du terrain de recherche dont il est question ici, ce type de discussions, touchant à des questions aussi concrètes que fondamentales, a néanmoins été possible de vive voix et en actions avec les partenaires communautaires autochtones lors de la planification et du déroulement des activités en territoires et, dans les limites de leur participation à cette planification ou à ces activités, avec les chercheurs directement concernés par les projets ciblés pour l'évaluation.

L'expérience terrain que nous présentons dans le présent article se situe dans le cadre d'une programmation de recherche-action favorisant des approches participatives. Dans de tels contextes, l'évaluation est parfois associée, voire confondue avec des pratiques de validation participative ou avec des mécanismes de concertation. Ces pratiques et ces mécanismes peuvent en effet comporter, à divers degrés, une part d'évaluation et témoigner d'efforts réels (quoique limités) de communication en recherche. Ils visent toutefois le plus souvent à recueillir l'appréciation des participants et à valider l'atteinte d'objectifs sur la base de considérations prédéterminées par les chercheurs dans un échange dont la forme reprend, avec plus ou moins de variantes, la traditionnelle (et plutôt univoque) dynamique académique question-réponse³⁵. Toutefois, lorsque ces démarches de validation ou de concertation se situent en amont ou en aval des étapes de planification effective ou à l'écart des processus décisionnels déterminants, elles proposent un mode de participation et d'évaluation qui demeure plutôt stratégique, voire essentiellement symbolique, « ce qui ne fait que consolider les rôles et les positions existants, tout en réduisant de manière significative le potentiel d'innovation » (White, 2011 ; Wiesmann et *al.*, 2008), ainsi que les opportunités d'équilibrer le pouvoir que comportent, entre autres, des pratiques plus engagées et engageantes de collaboration et d'évaluation. Certaines formes d'évaluation peuvent certainement contribuer à la planification stratégique et concertée des

³⁵ À titre d'exemple, certaines pratiques situent l'évaluation à la fin d'un processus linéaire pour conclure un projet ou en démarrer de nouveaux, ou en cours de projet afin d'avoir la possibilité d'effectuer des changements ou des ajustements liés aux objectifs visés ; suggèrent de baliser l'évaluation par l'utilisation d'un questionnaire ou de « grille d'évaluation spécifique, dont les critères sont issus du projet » lui-même ; ou recommandent que l'évaluateur suscite « des prises de conscience, des prises de position et d'action » et tente « de faire réfléchir l'interlocuteur sur l'expérience qu'il a vécue » (Kaine et al. 2016).

actions de recherche en contexte de collaboration et en milieux autochtones. Cependant, une démarche d'évaluation de la recherche ne saurait ni se confondre avec des pratiques méthodologiques visant la participation et la concertation, ni s'y réduire. Lorsque de tels glissements surviennent, ils risquent de faire en sorte que des données soient utilisées à d'autres fins que celles pour lesquelles elles ont été recueillies ou encore, que l'évaluation soit repoussée jusqu'à la fin de la recherche et limitée à des considérations plus exclusivement liées aux *résultats*. Il peut arriver également que ces résultats eux-mêmes, une fois produits, ne fassent pas véritablement l'objet d'une évaluation ou alors, que celle-ci ne permette pas de prendre en considération les relations et processus de recherche pas plus que la collaboration. Il est aussi possible que certains mécanismes, dits participatifs, en viennent à être considérés comme de « bonnes pratiques au goût du jour » ou à être assimilés à des formes d'expertise, lorsque dans les faits, il peut s'agir d'une autorité ou d'une caution auto-attribuée qu'aucune autre forme d'évaluation ne leur aura vraiment décernée : « without investigating and questioning one's practices, theoretical framework, or choice of methodology, one risks creating work that relies solely on its own 'integrity' to justify its contributions to knowledge/culture/history, et cetera. » (Chapman, 2008). Une évaluation collaborative de la recherche, pas plus qu'une éthique collaborative, ne sauraient se satisfaire de ces flous méthodologiques ou idéologiques. À notre avis, il y a une charge critique subversive dotée d'un fort potentiel d'innovation dans le fait de mettre en œuvre une éthique collaborative et des formes d'évaluation en recherche qui constituent, à plus d'un titre, une « intervention into the 'regime of truth' of university-based research » (Chapman, 2008).

L'évaluation, c'est bien faire quoi ensemble ? Selon qui ? Et selon quels critères ? Au terme de ses travaux, notre équipe a produit un rapport composé de quatre parties distinctes : deux rapports d'activités concernant chacun des séjours d'évaluation réalisés dans les deux communautés autochtones impliquées, un autre portant sur certaines activités réalisées avec les cochercheurs de l'ARUC, ainsi qu'un retour sur l'ensemble de la démarche d'évaluation dans cette ARUC, incluant celle conduite par notre équipe. Chacune des parties de ce rapport comporte une description des activités réalisées et des éléments d'analyse présentés sous la forme de questions de travail, regroupées en fonction des grands enjeux et défis que les bilans évaluatifs ont fait émerger, dans le but d'alimenter les actions réflexives de l'ensemble des partenaires. Après la rédaction de ce rapport, nous avons mis en œuvre un processus de validation des contenus dans le but d'établir une version finale à transmettre aux différentes personnes concernées, conformément à nos engagements initiaux. La description de ce processus de validation nous permet d'offrir ici un exemple concret d'une mise en œuvre des grands principes que nous avons retenus dans notre entente de collaboration relativement à notre approche collaborative de l'évaluation. Tout comme nous souhaitons expressément entendre, reconnaître, respecter et valoriser les voix des acteurs impliqués, nous visions à faire en sorte que les bilans évaluatifs permettent le partage des idées, des opinions et des informations dans un contexte

culturellement sécuritaire et respectueux. Voilà qui correspondait selon nous à une façon de célébrer non seulement la diversité des voix mais, également, la diversité des vérités et des interprétations. Autrement dit, à une façon de faire place à la critique, à la divergence et à la dissidence.

Nous avons proposé une procédure de validation à tous les chercheurs universitaires et les partenaires communautaires autochtones impliqués dans la planification et la réalisation des séjours d'évaluation³⁶. Elle consistait pour chacun en la lecture de la version préliminaire des sections du rapport les concernant, en la transmission de leurs commentaires en vue de l'établissement de la version finale du document global qui serait ensuite remis à tous. Nous avons guidé cette lecture en proposant de prendre en considération les éléments suivants : porter attention à la conformité des noms et aux statuts des personnes ayant participé aux rencontres ; corriger les erreurs factuelles et signaler les oublis ; communiquer son point de vue sur les interprétations, ainsi que ses questionnements et commentaires ; demander des précisions et faire des suggestions de modifications s'il y avait lieu.

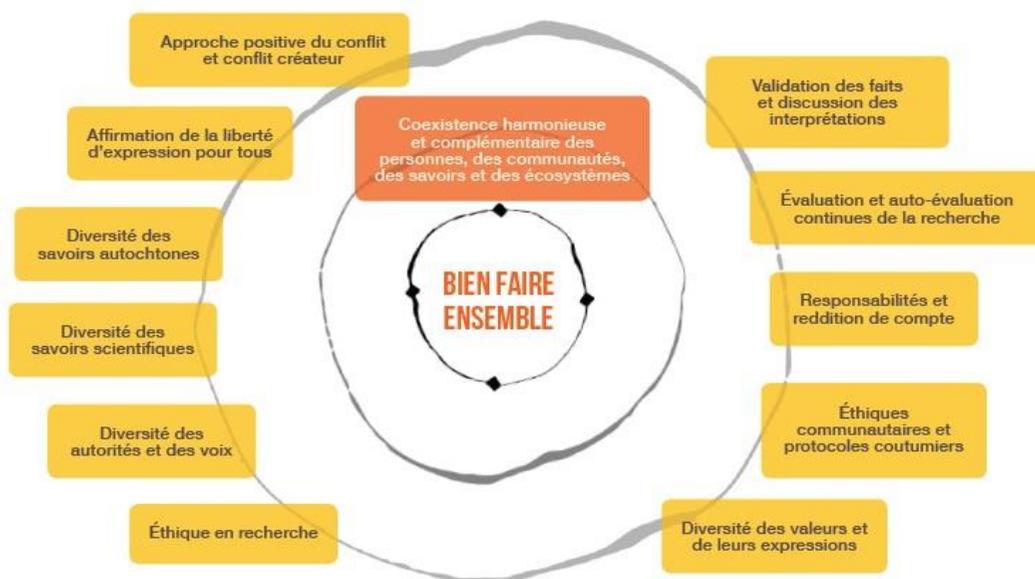


Figure 3. *Bien faire ensemble, c'est quoi ?*

Concilier les espaces éthiques, s'entendre sur les modalités et les visées de la collaboration, sur des processus d'autorégulation, ainsi que sur une manière d'évaluer le travail collaboratif et ses retombées qui soit satisfaisante du point de vue des différents acteurs.

Tous les acteurs ont répondu au processus de validation d'une manière ou d'une autre, et la majorité d'entre eux ont transmis des commentaires. L'équipe a

³⁶ Par souci d'intégrité intellectuelle, Dominic et Shan dak se sont abstenus de participer à ce processus de validation en tant que, respectivement, cochercheur responsable du volet évaluation et partenaire communautaire au sein de l'ARUC.

alors procédé au traitement des commentaires reçus. Les corrections grammaticales et factuelles ont été effectuées. Nous avons également ajouté certains commentaires et modifié certaines formulations dans le but d'apporter des précisions et des informations complémentaires. Nous avons aussi effectué une synthèse des thèmes ayant fait l'objet des commentaires transmis dont nous avons inclus plusieurs extraits, sous la forme de citations textuelles, dans le but de faire plus directement place aux voix, aux questionnements ou aux interprétations personnelles des auteurs de ces propos. Les critiques personnalisées ont volontairement été omises lorsqu'il ne nous était pas possible d'en dégager un questionnement ou un thème d'intérêt général. Nous avons inclus au rapport cette description du traitement réservé aux commentaires reçus. L'équipe a transmis le document finalisé à tous les acteurs concernés. De plus, une lettre formelle de reconnaissance a été transmise aux partenaires autochtones, attestant de leur participation aux activités de recherche.

Ce n'est pas le moindre intérêt de cette démarche que de nous avoir permis d'intégrer à la version finale du rapport d'activités un aperçu de la réception qui lui a été réservé par les différents partenaires de recherche. Les commentaires reçus de la part des partenaires communautaires autochtones ont été brefs, souvent transmis oralement et ont principalement consisté à demander quelques corrections linguistiques et factuelles. Ils ont aussi confirmé que les rapports reflétaient les propos tenus lors des bilans évaluatifs réalisés en territoires. Mise à part une abstention de commentaire, les partenaires universitaires, dont la direction de l'ARUC, nous ont transmis leurs commentaires sous la forme de textes comportant plusieurs pages. Outre les demandes de corrections ou de précisions et les ajouts d'informations, les propos tenus par les universitaires exprimaient parfois des interprétations différentes par rapport à certaines informations factuelles et certaines divergences d'opinions ou d'interprétations par rapport aux propos que le rapport attribue aux partenaires autochtones ou à l'équipe. Certains commentaires des chercheurs nous ont semblé relever de l'autojustification, tandis que d'autres relevaient plutôt de critiques visant la démarche de l'équipe, *ses* actions et *ses* résultats.

Dans l'ensemble, tous les acteurs ont répondu à ce processus de validation d'une manière qui nous est apparue cohérente avec leurs modalités de communication habituelles respectives. Ajoutons que si certains commentaires des chercheurs ont questionné l'utilité que pouvait avoir ce rapport pour eux – notons qu'aucune des personnes ayant soulevé cette question n'a participé en présence aux activités qui se sont déroulées en territoires – les partenaires autochtones n'ont formulé aucun commentaire à ce sujet. L'équipe ne dispose pas de suffisamment d'informations pour présumer de leur perception quant à l'utilité du rapport. Il nous semble toutefois que, du point de vue de ces partenaires autochtones, il y a un retour plus immédiatement pertinent qui est associé à la réalisation en actes du

bilan évaluatif communautaire qu'à la restitution de celui-ci sous la forme d'un document écrit³⁷. Leur satisfaction à cet égard est documentée dans le rapport d'activités. Soulignons aussi que la forme interrogative privilégiée dans certaines parties du rapport a été influencée par une de leur demande visant à disposer de questions de travail, une idée elle-même motivée par leur vision d'une éventuelle utilisation de ces questionnements dans la poursuite de leurs propres actions en contexte communautaire.

Lors de cette démarche de validation, il nous a paru étonnant que les chercheurs ne se félicitent aucunement de l'appropriation de la démarche d'évaluation par les partenaires communautaires autochtones, étant donné les objectifs mêmes de l'ARUC et, notamment, ceux liés à l'*empowerment* des personnes et communautés autochtones. À cet égard, il nous a semblé que les chercheurs se retrouvaient devant ce rapport d'activités comme document (au sens matériel et conceptuel) dans une situation si souvent associée à l'expérience de la recherche propre aux représentants autochtones³⁸. Considérant aussi le fait que ce rapport documente un processus d'évaluation collaborative de la recherche fait avec l'intention de privilégier la perspective des partenaires communautaires autochtones, on pourrait ajouter que les chercheurs n'ont reconnu ni le miroir ni le reflet d'eux-mêmes qu'ils s'attendaient à trouver, consciemment ou non, dans le regard et la voix de l'autre, comme si l'évaluation portait nécessairement ou exclusivement sur *leurs* actions et *leurs* réalisations. La lecture des partenaires universitaires a par ailleurs assimilé le processus de validation proposé par l'équipe à un processus d'approbation du rapport et de ses contenus, comme si document et contenus devaient recevoir leur *imprimatur*. Cette interprétation traduit selon nous la réinscription d'une autorité et d'un pouvoir sous la forme d'un refus de valider/approuver ce « livrable³⁹ », marquant ainsi une prise de distance quant à la légitimité de cette démarche d'évaluation collaborative. Cette dissidence a été consignée dans le rapport final, au même titre que les autres commentaires en respect du processus de validation proposé.

La culture académique tend à favoriser une mise à distance des processus d'évaluation. L'évaluation est même parfois considérée comme une exigence externe étrangère aux *vraies* activités de recherche, quand ce n'est pas comme une

³⁷ C'est aussi ce que tend à montrer l'une de nos rencontres lors des Journées annuelles des partenaires de juin 2014, qui a été l'occasion pour l'équipe d'effectuer une mise à jour avec certains partenaires communautaires à propos de l'avancée des démarches respectives et communes en ce qui a trait à la poursuite du processus d'évaluation et à la mise en œuvre du plan d'action esquissé lors du séjour d'évaluation de novembre 2013.

³⁸ Pensons seulement à certaines frustrations éprouvées par des représentants de communautés autochtones devant des rapports de recherche ou des articles scientifiques lorsque ceux-ci constituent l'essentiel des retombées auxquels ils ont accès à la suite de leur contribution et de leurs investissements en recherche.

³⁹ Cette expression fait ici référence au contrat de partenariat qui, pourtant, ne prévoyait aucunement un processus d'approbation ni même la forme du livrable que l'équipe s'était engagée à produire.

formalité strictement liée à la reddition de compte auprès des bailleurs de fonds et autres instances institutionnelles. Reléguée à la fin du programme de recherche lorsque, trop souvent, temps, budget ou acteurs ne sont plus disponibles, l'évaluation peut aussi être réduite à une reddition de compte quantitative ou confondue avec le succès médiatique d'un projet, quand elle n'est pas carrément escamotée dans la précipitation, sous la poussée du démarrage de nouveaux projets ou de l'octroi de nouveaux financements. Dans plusieurs de ces cas de figures, l'évaluation risque de demeurer implicite, ou de traduire des considérations essentiellement intéressées et plus ou moins rigoureuses. La relation à l'évaluation, est, répétons-le, fortement ancrée dans les cultures et dans les histoires personnelles et collectives.

Dans notre expérience terrain, nous avons constaté que les partenaires communautaires autochtones avaient une vision davantage holistique que hiérarchisée de l'évaluation qu'ils considéraient, d'une manière générale, comme une source positive d'enseignements et d'apprentissages, plutôt que comme une pratique négative, potentiellement punitive. Certaines pratiques d'introspection et d'autoréflexivité au quotidien – si présentes par exemple dans les pédagogies et certaines formes de spiritualité autochtones, chez les personnes qui se sont mises en marche dans un processus de guérison ou, comme nous le faisait également remarquer Hugo Asselin, dans certaines formes de transmission intergénérationnelle – offrent des outils fabuleusement adaptés à ce que, dans un autre contexte culturel, on désignerait par l'expression *évaluation continue*. Par ailleurs, plusieurs représentants d'organisations autochtones nous ont semblé avoir le souci pour une reddition de compte de proximité envers leur communauté. C'est une pratique qui leur est souvent familière, étant donné le rôle de mandataires qu'ils exercent dans le contexte d'un partenariat de recherche, une responsabilité qui s'ajoute à leurs autres tâches. Il s'agit d'un investissement important et généralement sous-estimé (tout particulièrement lorsque l'ampleur des besoins se combine à la rareté des ressources) et par rapport auquel il est légitime pour les communautés partenaires d'attendre une forme adéquate de retour.

En somme, nous avons constaté que le défi que représente la conciliation de la diversité des objectifs, des besoins et des attentes des différents acteurs au sein d'une démarche d'évaluation, reste encore à relever, notamment pour parvenir à une démarche d'évaluation individuelle et collective culturellement adaptée et mutuellement pertinente dans le contexte d'un partenariat de recherche entre universités et communautés en milieux autochtones.

L'évaluation collaborative en recherche, vers un changement de paradigme

L'évaluation éthique et scientifique des programmes et des processus de recherche vise notamment à répondre à la nécessité de situer les normes comme les pratiques et les valeurs à l'intérieur d'une réflexion critique sur la science elle-même. Cette réflexion devrait également favoriser le « dialogue entre les citoyens

et les scientifiques » (Doucet, 2010) dans une perspective de justice sociale. L'évaluation de la recherche en milieux autochtones comporte évidemment les mêmes exigences. Il nous semble toutefois qu'elles s'y traduisent avec plus d'acuité.

Si l'évaluation en recherche, tout comme la recherche en général, se doivent d'être au service de relations et de gestes de recherche pertinents, cette pertinence elle-même devrait aussi être établie et reconnue dans la perspective des communautés autochtones. Ce coefficient de pertinence nous apparaît fortement influencé par l'éthique collaborative interculturelle que sauront mettre en œuvre les partenaires de recherche, par le degré d'implication des partenaires autochtones dans la gestion des pouvoirs et des processus décisionnels, et par la créativité autoréflexive rigoureuse qui soutiendra les actions respectives et communes des collaborateurs.

Dans ses formes et ses visées autocritiques, l'évaluation de la recherche en milieux autochtones nous semble ainsi s'inscrire dans un espace de tensions créatrices où il est nécessaire de respecter les systèmes traditionnels d'évaluation – qu'il s'agisse des traditions académiques ou des traditions autochtones – tout en transgressant leurs frontières et en repoussant leurs limites.

Au terme de l'expérience terrain que nous venons de décrire, nous ne considérons pas avoir développé une méthodologie ou des critères d'évaluation de la recherche en milieux autochtones. Tout au plus avons-nous fait l'expérience d'un processus d'évaluation rétrospective sous la forme d'un bilan collaboratif qui s'est voulu davantage inscrit dans la perspective des partenaires et communautés autochtones impliquées. Nous avons aussi expérimenté la mise en œuvre d'une entente de collaboration en tant que processus créatif, performatif et itératif au sein de notre équipe dans le cadre de nos activités d'évaluation et de recherche.

Cette expérience nous aura permis de prendre encore plus conscience de la part d'évaluation impliquée dans une éthique collaborative et du potentiel de l'entente de collaboration comme outil d'évaluation en recherche. L'éthique collaborative fait nécessairement appel à des formes intégrées et continues d'évaluation même si certaines d'entre elles demeurent parfois implicites. Le développement d'une entente de collaboration est un processus évolutif exigeant et engageant, qui réclame du temps et un désir de réflexivité. Il repose sur le dialogue, l'ouverture et la disponibilité. Malgré les limites d'un tel outil, dont certaines sont tributaires du contexte dans lequel nous l'avons expérimenté, nous avons constaté que, lorsqu'il s'agit de relever le défi de *Bien faire ensemble*, une entente de collaboration peut représenter une stratégie pragmatique pertinente pour générer une vision concertée de la collaboration. Une telle démarche récursive implique la création d'espaces et de moments favorables à des retours (auto)critiques périodiques, elle invite aussi les partenaires à évaluer entre eux et de manière récurrente les conditions de leur collaboration, ce qui permet d'accentuer le caractère essentiellement relationnel de la recherche. Dans la mesure où l'entente

de collaboration tend vers une plus grande équité et réciprocité en interrogeant l'ensemble des relations, des conditions, des processus et des résultats de recherche, il nous semble qu'elle se révèle être également un outil que l'on peut mettre au service d'une démarche d'évaluation en recherche.

Nous avons voulu nous mettre à l'écoute de Mishtamek², user de notre propre pouvoir pour tenter d'amplifier des voix qu'on entend moins et partager ce que nous avons entendu. Est-il possible qu'ensemble nous écoutions une diversité de voix sans créer de nouveaux silences? Nous continuons à méditer les enseignements de la baleine.

Remerciements

À toutes nos relations et à l'ensemble des personnes impliquées dans cette expérience de collaboration. Nous sommes reconnaissantes d'avoir été invitées à participer au 3^e séminaire sur l'éthique de la recherche avec les Peuples autochtones à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue. Nous remercions les organisateurs, Suzy Basile et Hugo Asselin, ainsi que les participants pour leurs questions. Nous remercions également les évaluateurs sollicités par ACME pour leur lecture aussi enthousiaste qu'attentive, ils ont grandement contribué à cet article par leurs commentaires et suggestions. Les auteures reconnaissent le soutien du Fonds de recherche du Québec Société et culture.

Références

- Abma, Tineke A. et Guy A.M, Widdershoven. 2011. Evaluation as a relationally responsible practice, Dans Denzin, Norman K. et Yvonna S. Lincoln (dir.). *The SAGE Handbook of Qualitative Research*. LosAngeles, London, New Delhi et Singapore, Sage. 669-680.
- Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador. 2014. Protocole de recherche des Premières Nations au Québec et au Labrador, Wendake, APNQL.
- Brant Castellano, Marlene. 2004. Ethics of Aboriginal Research. *Journal of Aboriginal Health* January. 98-114. [En ligne : <http://search.proquest.com/openview/92aee05775348eedec93044301ad78d5/1?pq-origsite=gscholar>].
- Cavino, Hayley Marama. 2013. Across the colonial divide: Conversations about evaluation in Indigenous contexts. *American Journal of Evaluation* 34 no 3, 339-35.

- Chapman, Owen et Kim Sawchuk. 2012. Research-Creation: Intervention, Analysis and Family Resemblances, *Canadian Journal of Communication* 37. 5-26. [En ligne: <http://cjc-online.ca/index.php/journal/article/viewFile/2489/2298>]
- Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada, Instituts de recherche en santé du Canada. 2016. *Cadre de référence des trois organismes sur la conduite responsable de la recherche*. [En ligne: <http://www.rcr.ethics.gc.ca/fra/policy-politique/framework-cadre>]
- Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada, Instituts de recherche en santé du Canada. 2014. *Énoncé de politique des trois Conseils: Éthique de la recherche avec des êtres humains*. [En ligne: http://www.ger.ethique.gc.ca/pdf/fra/eptc2-2014/EPTC_2_FINAL_Web.pdf]
- Creswell, John W. 2011. Controversies in Mixed Methods Research. dans Denzin, Norman K., Yvonna S. Lincoln, (dir.). 2011. *The SAGE Handbook of Qualitative Research*. Los Angeles, London, New Delhi et Singapore, Sage. 269-283.
- Doucet, Hubert. 2010. De l'éthique de la recherche à l'éthique en recherche, *Éthique publique* 12 no 1, 13-30. [En ligne: <http://ethiquepublique.revues.org/88>]
- Institut de recherche en santé du Canada. 2007. *Lignes directrices des IRSC pour la recherche en santé chez les peuples autochtones 2007-2010*. [En ligne : <http://www.cihr-irsc.gc.ca/f/29134.html#3.6>]
- Kaine, Elisabeth (dir.). 2016. *Le petit guide de la grande concertation: création et transmission culturelle par et avec les communautés*. Presses de l'Université Laval. Québec.
- Lachapelle, Louise, Claudia Maltais-Thériault, Dominic Bizot et Shan dak Puana. 2014. *Su les terrains fragiles de la collaboration : Enjeux et défis de l'évaluation*. Rapport des activités d'évaluation dans le cadre d'un partenariat de recherche entre Design et culture matérielle et Mamu minu-tutamutau. Document inédit.
- Lachapelle, Louise et Shan dak Puana. 2015. Kapatakana / Chemins de portage: Négocier les passages d'une intention aux pratiques de la collaboration. Dans Commission de la santé et des services sociaux du Québec et du Labrador, Centre de recherche en droit public et Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue. *Boîte à outils des principes de la recherche en conte*

autochtone: éthique, respect, équité, réciprocité, collaboration et culture. 118-132. [En ligne : <https://centredoc.cssspnql.com/cgi-bin/koha/opac-shelves.pl?viewshelf=3&sortfield>]

- Lachapelle, Louise et Shan dak Puana. 2012. Mamu minu-tutamutau / Bien faire ensemble: l'éthique collaborative et la relation de recherche. Dans Gentelet, Karine et Suzy Basile (dir). *Peuples autochtones et enjeux d'éthique publique*. Éthique publique 14 no 1. 225-269. [En ligne: <http://ethiquepublique.revues.org/951>]
- Laurier, Diane. 2012a. Regard sur une expérience en transmission de l'art dans un contexte autochtone. Première partie: La préparation. *Vision* 73. 16-18.
- Laurier, Diane. 2012b. Regard sur une expérience en transmission de l'art dans un contexte autochtone. Deuxième partie: L'action sur le terrain: La création d'audioguides à Uashat Mak Mani-Utenam. *Vision* 74. 22-24.
- Laurier, Diane, Josée Robertson et Catherine Bouchard. 2013. Regard sur une expérience en transmission de l'art dans un contexte autochtone. Troisième partie: Bilan de l'expérience Uashat. *Vision* 75. 22-25.
- Marchand, Anne. 2013a. *Activité pilote Projet Tapiskwan. Ateliers de création de produits contemporains: sensibilisation des jeunes et transfert intergénérationnel du patrimoine culturel*. Document inédit.
- Marchand, Anne. 2013b. *La création d'images identitaires contemporaines par les jeunes autochtones à partir de leur patrimoine graphique ancestral: un projet pilote avec la Nation Atikamekw. Description détaillée*. Document inédit.
- Marchand, Anne (dir.). 2014. *Coopérative des arts Nehirowisiw, Ateliers d'innovation et de design Été 2011*. [Brochure]
- Puana, Shan dak. 2012. *Rapport préliminaire de la consultation publique Papami-mitimeu papami-mitimetau*, tenue le 3 août 2011 à Uashat. Document inédit.
- Sams, J. et D. Carson. 2000. *Les cartes-médecine: découvrir son animal totem*. Éditions du Roseau, Montréal.
- Tuhiwai Smith, Linda. 1999. *Decolonizing Methodologies: Research and Indigenous Peoples*. London & New York, Dunedin, Zed Book Ltd et University of Otago Press.
- Vodden, Kelly et Kelly Banister. 2008. Circularizing Knowledge Flows: Institutional Structures, Policies, and Practices for Community-University Collaborations. Dans Sutton Lutz, John et Barbara Neis (dir.). *Making and Moving Knowledge. Interdisciplinary and Community-based Research in a World on the Edge*, Montreal & Kingston, London, Ithaca, McGill-Queen's University Press. 245-270.

- White, Bob. 2012. Le pouvoir de la collaboration. Dans Chagnon, Johanne et Devora Neumark (dir.), en collaboration avec Louise Lachapelle. *Célébrer la collaboration. Art communautaire et art activiste humaniste au Québec et ailleurs*, Montréal et Calgary, Engrenage Noir / LEVIER, LUX Éditeur et Detselig Enterprises. 329-339. [En ligne: <https://celebrerlacollaboration.net/>]
- Wiesmann, Urs, Susette Biber-Klemm, Walter Grossenbacher-Mansuy, Gertrude Hirsch Hadorn, Holger Hoffmann-Riem, Dominique Joye, Christian Pohl et Elisabeth Zemp. 2008. Comment renforcer la recherche transdisciplinaire: une synthèse en quinze propositions. Dans Darbellay, Frédéric et Theres Paulsen (dir.). *Le défi de l'inter- et transdisciplinarité: Concepts, méthodes et pratiques innovantes dans l'enseignement et la recherche*, Presses polytechniques et universitaires romandes. 183-196. [En ligne: http://www.transdisciplinarity.ch/d/Transdisciplinarity/documents/ITD08_ch9_Wiesmann.pdf]